

Bilan Développement durable

CD

Table des matières

	En reconnaissance	3
Section I.	Introduction	4
	1. Contexte, définition & vision	5
	2. Missions de l'UDD & principaux objectifs	7
	3. Objectifs du bilan	10
	4. Méthodologie	10
Section II.	Résultats Bilan développement durable	12
	5. SWOT de la démarche développement durable – Ville de Lausanne	13
	6. Analyse SWOT	14
	7. Engagements & sélection des thématiques	15
	8. Résultats par engagements & thématiques	15
	• Engagement 1. Gouvernance & Gestion locale vers la durabilité	16
	• Engagement 2. Economie locale	26
	• Engagement 3. Equité sociale & Justice	34
	• Engagement 4. Biens naturels communs	52
	• Engagement 5. Planification & Conception	68
	• Engagement 6. Production & Consommation	80
Section III.	Conclusion	88
	9. Conclusion	89
	10. Prochaines étapes & échéancier	91

**« La meilleure façon
de prédire l'avenir, c'est
de le créer. »**

Peter Drucker

En reconnaissance

Aux autorités et aux collaborateurs¹ des services qui s'impliquent et partagent une vision durable de la Ville de Lausanne.

La démarche Développement durable de la Ville repose tout d'abord sur les décisions politiques de la Municipalité qui s'est engagée, voilà plus de dix ans, en souhaitant faire de la Commune un acteur visionnaire et responsable.

Soucieuse de l'amélioration et de la pérennisation de la qualité de vie pour ses habitants, elle a su créer et soutenir les ressources nécessaires pour déployer ses engagements dans le développement durable.

D'autre part, ce programme n'aurait pas existé à ce jour, sans l'important travail du personnel des services durant tout le chemin parcouru. Le présent Bilan est également là pour témoigner des valeurs et réalisations des collaborateurs qui contribuent à faire de Lausanne, une ville toujours plus exemplaire, et dont chacun puisse être fier d'y vivre, d'y travailler ou de s'y promener. Nous les en remercions, ainsi que du temps qu'ils ont consacré à rendre possible le Bilan dd.

Unité développement durable | DevCom

¹ Langage épïcène: pour faciliter la lecture du document, nous avons renoncé à féminiser systématiquement toutes les expressions ou à utiliser les tirets pour introduire le féminin. Mais il est entendu que, même formulées au masculin, les expressions s'appliquent aux deux sexes.

Section I.

Introduction



1. Contexte, définition & vision

Après une expérience de plus de dix ans, et au vu de la complexité des enjeux dd à traiter, la Municipalité (Préavis 2012/3) a exprimé la volonté de renforcer la prise en compte de la démarche du développement durable. L'élaboration d'une stratégie avec des enjeux, des objectifs et des priorités clairement identifiés, doit permettre de créer une vision commune pour la Ville; ceci afin d'en assurer une meilleure lisibilité et cohérence à l'interne, comme à l'externe. Le Bilan développement durable de la Ville de Lausanne est la première étape de cette stratégie.

Références historiques

- 1972** Rapport Meadows par le Club de Rome: les limites à la croissance.
 - 1987** Rapport Brundtland et définition de la notion et des champs du développement durable.
 - 1992** Sommet de la Terre de Rio: Convention de Rio et naissance de l'Agenda 21.
 - 1994** Conférence européenne des villes durables et élaboration de la Charte d'Aalborg.
 - 1998** Charte d'Aalborg: signature par la Ville de Lausanne.
 - 2002** Sommet de Johannesburg: traité sur la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité.
 - 2004** Elaboration des Engagements d'Aalborg
 - 2012** Sommet de la Terre à Rio (Rio+20).
-

La Conférence de Rio (1992), et l'adhésion internationale aux principes de l'Agenda 21 ont focalisé l'attention du grand public sur le développement durable (dd). Gouvernements, entreprises et société civile s'accordent sur l'impératif d'un changement de paradigme sur les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. L'Agenda 21 représente dès lors un programme de mesures pour le XXI^e siècle, où les défis locaux et mondiaux, ainsi que leurs urgences grandissantes, incitent les acteurs à dépasser les freins idéologiques pour s'engager dans l'action d'une stratégie consistante.

Le rapport émis par la Commission Brundtland (1987), adopté par la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement, définit le concept de développement durable comme suit :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

La Commune de Lausanne inscrit sa vision du dd dans le cadre de cette définition Brundtland. Elle a formalisé son engagement en signant la Charte d'Aalborg des villes européennes pour la durabilité en 1998. A l'échelle locale, concrétiser les principes du dd revient à trouver un équilibre à long terme auquel participent :

- **Une économie** locale dynamique et diversifiée qui crée des emplois pour les habitants de la région et répond à leurs besoins dans une perspective pérenne ;
- **Une société** ouverte, conviviale et solidaire dans laquelle chacun peut satisfaire ses besoins essentiels, et être intégré dans le respect mutuel et un sentiment de sécurité ;
- **Un environnement** préservé et valorisé qui offre, aujourd'hui et demain, un cadre de vie sain et les ressources naturelles nécessaires.

La recherche de l'équilibre entre les trois dimensions de l'efficacité économique, de la cohésion sociale et de la responsabilité environnementale doit être intégrée dans chaque politique communale et dans le fonctionnement de l'administration publique, ceci grâce à une approche pluridisciplinaire et à la recherche de solutions novatrices et pragmatiques.

L'engagement fort des autorités est nécessaire, mais insuffisant. Un effort collectif qui implique les habitants, les entreprises et les associations, est indispensable. Cette mobilisation passe par la collaboration des acteurs publics et privés, par la participation des acteurs locaux aux processus de décision, et par le renforcement de leur capacité à agir eux-mêmes dans une perspective de développement durable.

En conclusion, la notion de développement durable s'est répandue dans le monde entier et désigne un paradigme ambitieux et nécessaire pour tout projet de société qui vise la viabilité des impacts financiers, sociétaux et environnementaux sur le long terme. Les calculs d'impacts ne peuvent donc plus être perclus aux seuls aspects financiers, mais s'intègrent dans une approche systémique.

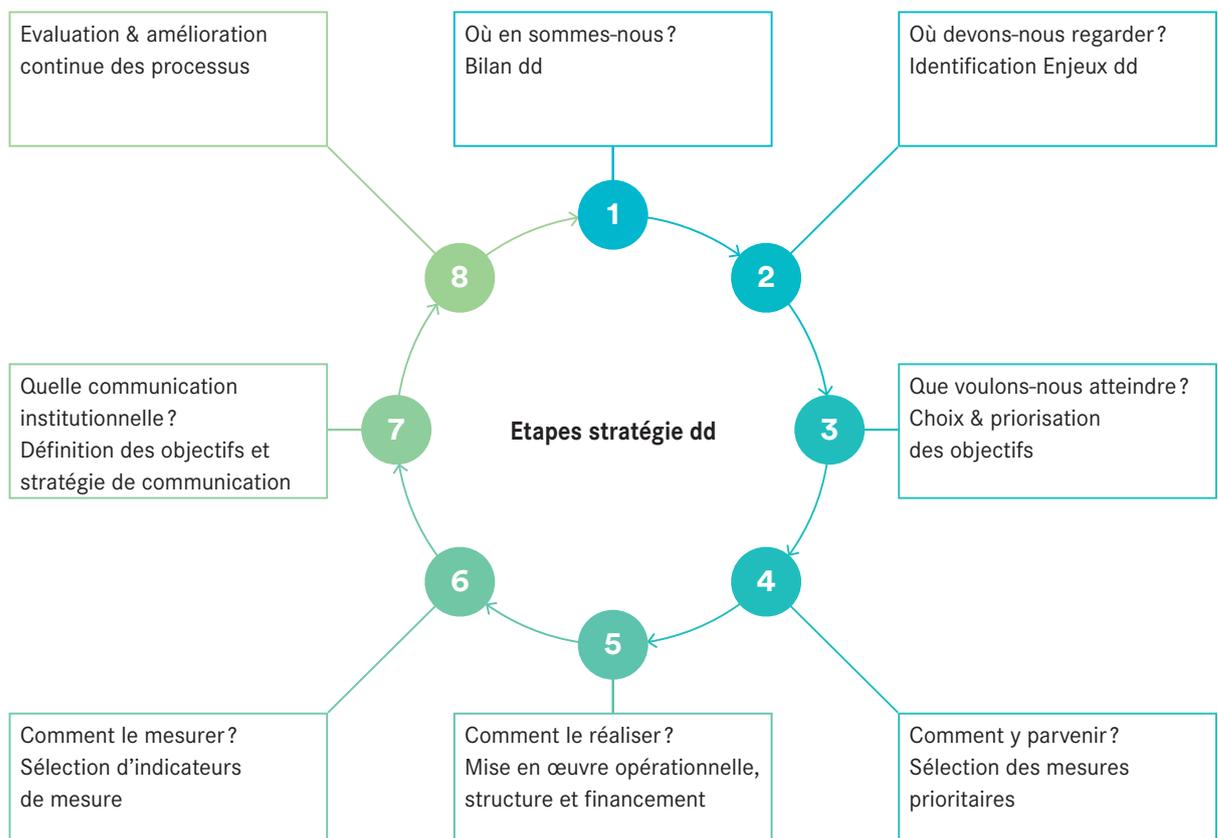
2. Missions de l'UDD & principaux objectifs

La poursuite de l'Agenda 21 a donné lieu à une deuxième phase de réalisation par la création de l'Unité développement durable (UDD) de la Ville de Lausanne. Elle est rattachée au Service Développement de la Ville et communication (DevCom). Le préavis 2012/3 détermine les missions d'une démarche dd cohérente et lisible. Cela oriente la définition des objectifs de l'UDD en cinq volets, qui consistent à coordonner la transversalité des actions développement durable, ainsi qu'à être une force de proposition et de soutien aux services.

Volet 1.

Stratégie Développement durable

Elaboration concertée et participative avec l'ensemble des services de la stratégie globale du dd de la Ville et suivi de la mise en œuvre des mesures. Cette co-construction prend en compte les étapes suivantes :



L'administration est un acteur important dans le rôle d'exemplarité qu'elle assume envers la population, ses partenaires et elle-même. En vue de répondre aux défis du développement durable, la Ville doit s'assurer que ses pratiques à l'interne sont cohérentes avec sa démarche globale.

Au sein de l'administration les collaborateurs sont des acteurs-clés du dd dans leurs pratiques professionnelles. Ils sont une force d'innovation et de proposition et sont au centre de l'action.

Dans un objectif de cohérence et d'efficacité, le rôle de l'UDD consiste à coordonner les dynamiques dd à l'interne avec les lignes stratégiques de la Ville. Son soutien aux collaborateurs consiste en proposition de développement, ou encore en apport de ressources, d'expertise et d'aide à la réalisation des projets.

Dans cette optique, elle offre prioritairement son appui dans les champs d'action où les problématiques dd représentent des enjeux de taille, par exemple les questions relatives à : la gouvernance, les achats, le capital humain, les technologies de l'information, la cohésion sociale, l'efficacité énergétique, la gestion de la planification, le patrimoine naturel/bâti, les matériaux résiduels et la mobilité.

Gouvernance et mobilisation des acteurs

Volet 3.

Pour une évolution durable du territoire communal, l'engagement des autorités et l'investissement dans des infrastructures publiques sont essentiels, mais insuffisants. La gouvernance et les modes de gestion liés aux actions dd passent par un cycle comprenant :

- **L'information :** diffusion et accès à l'information, transparence des processus et décisions ;
- **L'implication :** mobilisation des parties prenantes (services communaux, habitants, entreprises, associations), et sensibilisation des comportements au quotidien ;
- **La reddition de comptes :** Bilan d'activités de la gestion des biens publics.

Ces éléments constituent des préalables indispensables à toute bonne gouvernance. Notamment, l'association des acteurs locaux aux réflexions sur le futur de la Ville et de leur quartier renforce à la fois la légitimité des actions publiques et la volonté des acteurs de contribuer à leur succès.

Les relations aux entreprises et au monde associatif sont l'une des clés de réussite de la stratégie. Cette coopération s'applique à trouver des synergies stratégiques et opérationnelles avec ces parties prenantes. Elles consistent notamment en l'exploration de projets communs, en activités de promotion des pratiques durables, en échanges d'expériences et mutualisations éventuelles des ressources.

Volet 4.

Politiques publiques

La démarche de développement durable n'est pas une politique venant s'ajouter aux politiques publiques sectorielles existantes. Il s'agit bien plus d'assurer l'intégration des principes d'efficacité économique, d'équité sociale et de protection de l'environnement dans l'ensemble des politiques publiques. Dans ce contexte, l'UDD a un rôle d'accompagnement des services, en particulier par l'apport d'outils et de modes de travail adaptés, de bonnes pratiques et de solutions innovantes. Elle a aussi pour mission de favoriser la transversalité et la coordination des politiques, effort essentiel pour répondre à la complexité des problématiques actuelles et à leur interconnexion.

Volet 5.

Communication

Alors que Lausanne est engagée depuis de nombreuses années dans la démarche Agenda 21, avec à son actif un portefeuille d'actions dd déjà important, on comprend sa légitimité de communiquer sur ses engagements. Cependant, le choix d'avoir privilégié la réalisation d'actions de développement durable, parfois au détriment de leur communication, a aussi péjoré la lisibilité et la saine promotion de la démarche à l'interne et l'externe.

Partant de là, le rôle de l'UDD est de proposer une stratégie de communication institutionnelle dans le périmètre dd, notamment à travers un reporting centralisé. Cela comprend la définition des objectifs, des contenus et des moyens de communication à mettre en œuvre. Les principaux buts et bénéfices qui y sont rattachés sont:

- **Une plus grande lisibilité** en terme de cohérence pour les services;
 - **La valorisation** effective du travail des services et de l'administration en général;
 - **La promotion** du message et des engagements dd, à l'interne comme à l'externe;
 - **La promotion** de la qualité de vie à Lausanne à travers l'image de «Ville durable».
-

Aussi, l'UDD doit-elle concentrer une partie des ressources à la mise en œuvre et au bon fonctionnement des éléments précités, dans la conduite de la stratégie et des projets de développement durable pour la Ville de Lausanne.

3. Objectifs du Bilan

A Lausanne, nous sommes aujourd’hui à un tournant de la dynamique dd. Les nombreuses réalisations qui y sont associées méritent qu’on leur offre une lisibilité cohérente. En conséquence, les principaux objectifs du Bilan dd sont :

- **Un panorama** qualitatif de la démarche dd au sein de la Ville;
- **Une vision** et une culture dd commune au sein des services;
- **Une mise en évidence** des thématiques-clés;
- **Un regard** d’ouverture vers des potentiels d’amélioration;
- **Un outil** de travail fiable pour l’élaboration des phases suivantes de la stratégie (enjeux, objectifs, mesures et projets);
- **Une valorisation** du chemin parcouru par une communication à l’interne et à la population.

4. Méthodologie

La restitution des entretiens dans le présent Bilan s’engage à respecter la parole et les apports des participants. Au vu du temps restreint des entretiens, cette démarche est enrichie par un travail de recherche et de documentation interne afin d’en compléter et affiner la compréhension; elle n’est donc pas un rendu mot-à-mot, mais une approche qualitative qui s’efforce d’être la plus complète possible, tout en y incluant une dimension critique. L’ensemble du matériel des entretiens reste accessible à toute personne souhaitant le consulter.

L’inscription de la démarche dd dans le référentiel d’Aalborg a été choisie en raison de sa légitimité en la matière pour les villes européennes. Lausanne étant signataire de la Charte d’Aalborg, la cohérence avec ce référentiel permettrait ultérieurement de poursuivre le processus par une éventuelle signature des Engagements.

La cohérence et la compatibilité avec la Stratégie pour le développement durable 2012-2015 de la Confédération et la politique dd du Canton ont permis d’assurer l’ancrage de l’ensemble de la démarche dd dans les grandes références cantonales et nationales.

Ce Bilan regroupe les 10 Engagements du référentiel d’Aalborg en 6 engagements, eux-mêmes subdivisés en 19 thématiques (cf. p.15). Cette configuration a permis de rendre compte du mieux possible des principales actions engagées par les services de la Ville.

Référentiel dd	<ul style="list-style-type: none"> • Charte et Engagement d'Aalborg • Confédération – Stratégie pour le durable 2017-2015 • Canton de Vaud – UDD • Référentiels internationaux (Commission européenne, ISO 26000, OCDE, GRI)
Structure	<ul style="list-style-type: none"> • 6 Engagements • 19 thématiques retenues
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode participative à l'interne de l'administration • Bonne représentativité : chefs de service, adjoints et collaborateurs de projets • Entretiens de groupe et individuels • Approche qualitative : non exhaustive
Services	<ul style="list-style-type: none"> • 20 entretiens • 28 Services impliqués • 70 Collaborateurs env.
Validation du rapport Bilan pour l'interne	<ol style="list-style-type: none"> 1. 6 Engagements 2. 19 thématiques retenues 3. Copil dd 4. Municipalité 5. Conseil communal (uniquement pour le rapport Grand public)

Le choix d'une méthode participative à travers une vingtaine d'entretiens avec les services de l'administration s'est révélé très enrichissant; cela a permis une première mise en commun du chemin parcouru sur les thèmes dd et a aussi favorisé une transversalité des échanges entre les participants.

L'avantage de cette méthode est de favoriser la co-construction du Bilan avec les services ainsi qu'une culture de transversalité. Cependant, elle n'autorise pas d'être exhaustif sur le recensement de toutes les actions dd de la Ville. L'objectif fut donc de privilégier une lecture qualitative du Bilan à travers le spectre des services et acteurs impliqués dans ces actions.

Section II.

Résultat Bilan développement durable



5. SWOT de la démarche développement durable Ville de Lausanne

* SWOT: *Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats* (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

Cette section restitue, sous la forme synthétique d'une analyse SWOT*, les résultats de la perception des collaborateurs de l'administration sur la démarche dd de la Ville durant les dix dernières années. Elle reflète un état de la situation en soulignant des indices significatifs concernant les forces sur lesquelles il serait judicieux de capitaliser, des faiblesses qu'il serait souhaitable de combler, des fenêtres d'opportunités potentiellement exploitables, ainsi que des menaces dont il faut tenir compte pour la suite de l'élaboration de la stratégie dd.

Origine interne
Attributs de l'organisation

Forces (utile pour atteindre ses objectifs) 	Faiblesses (nocif pour atteindre ses objectifs) 
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une multitude d'actions et de projets dd; • Engagement et volonté politique de la Ville; • Généralisation de la prise de conscience dd; • Renforcement actuel de l'UDD, utilité des démarches en cours; • Existence des Fonds dd et FEE pour le financement des projets; • Avancements significatifs dans certains domaines: biodiversité, mobilité, enfance, énergie; • Amélioration de la qualité de vie urbaine; • Reconnaissance hors murs: diffusion des bonnes pratiques de Lausanne vers d'autres communes / entreprises (Sméo, etc.); • Labellisation de certains programmes (Cité de l'énergie, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de vision partagée, dispersion des démarches : manque de stratégie; • Cloisonnement des services, effet silo néfaste à la coordination dd; • Déficit de lisibilité et visibilité à l'interne et l'externe; • Communication peu efficace (préavis, population); • Manque de ressources financières dédiées; • Ecart de connaissances entre la compréhension dd dans les Services et les enjeux / définition dd; • Lacune de formation / sensibilisation des collaborateurs aux enjeux et instruments dd; • Utilisation des Fonds dd et EE: complément de budget ordinaire pour des actions sans / peu de lien dd ou EE; • Coordination et intégration dd avec les grands projets de la Ville (Métamorphose, PDCOM, PALM); • Gouvernance: coordination et décision des actions insuffisantes.
Opportunités 	Menaces 
<ul style="list-style-type: none"> • Établir une véritable gouvernance de la démarche dd: consolidation des fonctions transversales; • Intégration stratégique dd dans les services; • Rationalité et efficacité économique: réalisation d'économies, investir plus intelligemment; • Renforcer le volet « Exemplarité communale »; • Renforcement des exigences dd et reconnaissance hors murs; • Exploiter davantage les effets de synergie, de mutualisation des savoirs et des moyens: innovation dans les associations avec les partenaires; • Réintégrer une position de leadership et favoriser les partages d'expériences (communes, entreprises, partenaires); • Mettre en place de la formation au dd. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fluctuation de la ligne stratégique en fonction des actualités politiques; • Diminution des moyens financiers: difficulté d'investir dans la transition vers la durabilité; • Instrumentalisation du dd « Greenwashing »: survalorisation de petites actions sans stratégie de fond • Surfocalisation dans l'Agenda 21 sur le pilier écologique au détriment des deux autres piliers économique et sociétal; • Gestion de l'implication citoyenne: ne pas créer de fausses attentes; • Perte de dynamique et risque d'accuser un retard par rapport à l'avancement d'autres villes engagées (Genève, Zürich, Bâle, etc.).

Origine externe
Attributs de l'environnement

6. Analyse SWOT

Le SWOT révèle les points-clés qui ont été évoqués lors des entretiens du Bilan sur la perception des collaborateurs du positionnement dd de la Ville. L'analyse de ces données permet de dégager des propositions de valeur et une amorce de pistes à entrevoir pour la suite de la démarche dd à Lausanne.

En complément, il est important de préciser que la présente réflexion ne doit pas se limiter à la seule perception interne de la Ville, mais doit être mise en relation avec les avancements d'autres villes engagées dans une approche similaire. Dans cette perspective, il se dessine cinq focus stratégiques :

1. Faire

- Elaborer une vision et une stratégie commune et cohérente des engagements dd pour la Ville;
- Positiver la dynamique existante et continuer d'être dans le concret, prendre appui et capitaliser sur les nombreuses actions réalisées et en cours;
- Continuer de soutenir et initier des actions concrètes à valeur ajoutée sur les trois piliers dd.

2. Améliorer

- La gouvernance et la coopération transversale de la démarche entre les services, contre « l'effet silo »;
- La connaissance des enjeux et de la démarche dd à l'interne et à l'externe (information, formation, sensibilisation, etc.);
- La mobilisation et l'association des acteurs locaux à la participation aux processus d'élaboration et de décision à caractère dd.

3. Investir

- Gérer les ressources financières et le capital humain de façon à se donner les moyens des objectifs fixés;
- Etablir une politique de financement juste et équitable dans la priorisation des projets dd, notamment par un meilleur respect des statuts du Fonds dd qui ne doit pas être un instrument de complément au budget ordinaire des services.

4. Exploiter Innover

- Les leviers et projets permettant une rationalité économique sur le long terme;
- Explorer de nouvelles formes de partenariats permettant une meilleure synergie des ressources.

5. Faire savoir, & faire savoir...

- Créer une stratégie de communication institutionnelle qui doit avoir pour but de communiquer une vision commune; les réalisations, les objectifs, les avancées et les résultats, tant pour l'interne que pour l'externe.

7. Engagements & sélection des thématiques

Le tableau de la page ci-dessous présente l'organisation des 6 engagements et des 19 thématiques issus des principaux référentiels dd adaptés à Lausanne.

Engagement	Thématique	Page
1. Gouvernance & Gestion locale vers la durabilité	1.1 Processus de gestion et de gouvernance	18
	1.2 Gestion du Capital humain	19
	1.3 Gestion de la Stratégie dd	22
1. Cohésion sociale	2.1 Finances publiques	28
	2.2 Développement économique	29
	2.3 Tourisme	31
3. Equité sociale & Justice	3.1 Intégration et cohésion sociale	36
	3.2 Sécurité	44
	3.3 Solidarité internationale	46
1. Biens naturels communs	4.1 Patrimoine naturel	54
	4.2 Energie	55
	4.3 Eau	59
	4.4 Air	61
	4.5 Bruit	62
1. Planification & Conception	5.1 Planification territoriale	70
	5.2 Patrimoine bâti	72
	5.3 Mobilité	74
6. Production & Consommation	6.1 Achats responsables	82
	6.2 Déchets	83

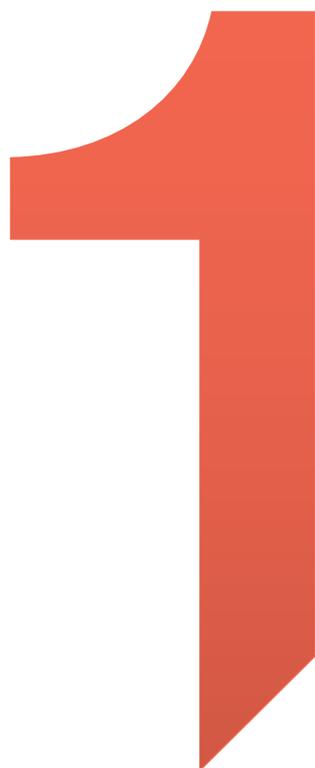
8. Résultats par engagements & thématiques

La restitution des résultats est organisée par contenus thématiques, et non dans une logique stricte d'actions des services. Une information synthétique est présentée par engagement au début de chaque fiche afin de saisir « l'esprit » général de chaque engagement. La visualisation des données n'inclut pas de hiérarchie.

- Les projets financés par le Fonds Développement durable sont indiqués « (FDD) ».
- Les projets financés par le Fonds Efficacité énergétique sont indiqués « (FEE) ».
- Les projets issus de la démarche participative Quartiers 21 sont indiqués « (Q21) ».

Engagement 1

Gouvernance & Gestion locale vers la durabilité



L'essentiel en bref

La transversalité et la coordination des politiques publiques sont indispensables à l'intégration des principes du développement durable. Malgré des initiatives ponctuelles, l'administration communale dispose d'une marge d'amélioration pour orienter son organisation et ses processus vers plus de transversalité, d'efficacité et d'innovation.

Plus spécifiquement en matière de développement durable, l'engagement précoce de la Ville, dès 1998, mérite d'être relevé. Pendant les 15 premières années de son engagement Lausanne a privilégié, avec succès, la réalisation rapide de nombreuses actions couvrant l'ensemble des domaines publics. Aujourd'hui, à l'aube d'une seconde étape, il s'agit de faire un pas de plus et de construire une stratégie globale pour une action mesurable et plus lisible.

La Ville est l'un des employeurs les plus importants du territoire lausannois. Depuis les années 2000, l'actualisation de ses pratiques, permettant la transition d'une gestion traditionnelle des ressources humaines (GRH) à une gestion du Capital humain (GCH), a introduit de nombreux changements. Lausanne a su évoluer et se doter d'une politique du personnel permettant de prendre en considération sa responsabilité sociétale. Si sa mise en œuvre transversale dans les services rencontre parfois des obstacles, la conscience et la volonté de la Municipalité d'être un employeur exemplaire a suivi une évolution constante durant la dernière décennie.

1.1	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration
Processus de gestion et de gouvernance		<p>Intégration des principes dd</p> <p>Prise en compte des critères dd grâce à l'outil SMEO dans les planifications et constructions gérées par SLG et dans Métamorphose.</p> <p>Intégration des principes dd dans la philosophie du nouveau PDCom en cours de révision.</p>	<p>Intégration des principes dd</p> <p>Intégrer les critères dd en amont, dans la planification et la priorisation des projets de la Ville.</p> <p>Systématiser la prise en compte et le suivi des principes dd dans l'évaluation des projets, surtout les plus grands.</p> <p>Renforcer l'évaluation dd des projets financés par le Fonds dd (FDD).</p>
	<p>Transversalité et coordination</p> <p>Politique communale de gestion du capital humain s'appliquant à tous les services (mise à jour des processus de gestion, équité, égalité).</p>	<p>Transversalité et coordination</p> <p>Métamorphose est le premier grand projet pour lequel une structure transversale <i>ad hoc</i> a été mise en place. Cela a largement favorisé la coordination de ce projet, même s'il reste une marge certaine d'amélioration sur le transfert de forces des services vers la structure de projet, afin de se rapprocher d'une gestion de type matriciel.</p>	<p>Transversalité et coordination</p> <p>Améliorer la coordination entre les différentes politiques publiques qui pourraient entrer, soit en synergie, soit en opposition.</p> <p>Alléger les processus administratifs qui compliquent la collaboration entre les services.</p> <p>Renforcer la légitimité et donner les moyens nécessaires aux structures de coordination responsables des projets transversaux (compétences, ressources).</p> <p>Renforcer les structures de projet <i>ad hoc</i> pour la gestion des grands projets avec les ressources correspondant aux ambitions.</p> <p>Renforcer la coordination entre les services en matière de dd avec un point de ralliement à l'Unité dd, sous une forme qui reste à définir.</p>
	<p>Qualité, efficacité, efficience, amélioration continue</p> <p>Introduction du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) en 2011 pour une économie globale de 40 millions. La stabilisation, puis la diminution de la dette publique sans mesures de licenciement du personnel et sans réduction dans les prestations sociales de la Ville, donc amélioration de l'efficience économique.</p>	<p>Qualité, efficacité, efficience, amélioration continue</p> <p>Certains services ont mis en place des démarches qualité dans le cadre des normes ISO et de démarches d'amélioration continue (eauservice, SiL, Routes et mobilité).</p>	<p>Qualité, efficacité, efficience, amélioration continue</p> <p>Encourager et soutenir la mise en œuvre de démarches qualité ou de processus formalisés d'amélioration continue dans tous les services.</p> <p>Interroger et évaluer sans a priori idéologique, l'efficience économique du fonctionnement et des processus des autorités publiques.</p>
		<p>Innovation et partenariats</p> <p>Contacts et visites ponctuels d'autres villes pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.</p>	<p>Innovation et partenariats</p> <p>Créer des espaces (temps, organisation) pour favoriser la réflexion prospective.</p>

1.1	Processus de gestion et de gouvernance			<p>.....</p> <p>Suite de la page précédente</p>
				<p>Favoriser l'apprentissage « par transfert » ou « par analogie » en développant les connaissances des collaborateurs en dehors de l'administration.</p> <p>Mettre en valeur les compétences et la capacité d'innovation des collaborateurs, miser autant que possible sur eux.</p> <p>Faciliter et favoriser les échanges, rencontres, visites avec des villes novatrices.</p> <p>Acquérir le savoir-faire pour construire des partenariats public-privé.</p>

1.2	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration
Gestion du Capital humain	Conditions de travail	<p>2009 : mise en place de la cellule ARC (aide à la résolution des conflits). Structure de prévention et de médiation permettant de lutter contre toutes formes de comportements abusifs et de harcèlement susceptibles de nuire à la personnalité des collaborateurs. Elle est rattachée directement à la délégation municipale aux affaires de personnel afin de garantir la confidentialité.</p> <p>Consultation sociale d'entreprise pour les employés et apprentis : soutien et conseils sur des questions administratives, financières et socioprofessionnelles.</p> <p>Dispense de cours de français pour étrangers.</p>	Conditions de travail
	<p>Dès 2000, la Ville a ouvert une réflexion sur les pistes d'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'équilibre entre vie professionnelle/privée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du temps de travail (ATT). L'encouragement au temps partiel concerne aujourd'hui env. 70% des femmes, et seulement 11% des hommes ; • Semaine de 40 heures, 41.5 à l'Etat de Vaud. Congés maternité de 5 mois et paternité de 4 semaines ; • Politique d'accueil de la petite enfance pour favoriser le travail des employés communaux. 	Politique du personnel	<ul style="list-style-type: none"> • La tendance à l'augmentation des contrats d'auxiliaires au sein de la Ville est observée. Cette pratique, bien qu'elle permette l'insertion de personnes en recherche d'emploi dans le monde du travail, peut, si c'est une tendance de fond, péjorer les conditions de travail ; • ATT : recherche d'un meilleur équilibre sur l'aménagement du temps de travail. Favoriser le partage homme-femme du temps partiel. Aujourd'hui, les hommes ne sont que 11% à recourir au temps partiel ; • Politique salariale favorable pour les bas salaires. La compétitivité salariale pour les fonctions d'encadrement par rapport au privé peut, dans certains cas, être optimisée ; • Communication et valorisation à faire sur les conditions cadres offertes par l'administration.
	<p>Déploiement depuis plus de 15 ans de l'orientation de l'égalité des chances concernant l'accès aux fonctions cadres pour les femmes, le traitement salarial et le partage du temps de travail. Renforcement de cet axe par la nomination d'une déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail en 2006.</p>	<p>Existence d'un Fonds de secours pour le personnel communal pour des aides financières ponctuelles.</p> <p>Allocation de résidence pour les collaborateurs habitant sur le territoire lausannois.</p>	Politique de l'égalité
			<p>Fonctions cadres : sous-représentation des femmes. Le taux d'occupation des fonctions d'encadrement est 5 x plus élevé pour les hommes. La politique de l'égalité devrait tendre à une meilleure promotion des femmes aux postes cadres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution de l'effectif féminin entre 1989 et 2009 essentiellement réalisé dans

1.2

Gestion du Capital humain

Résultats :

- Progression du nombre de femmes de 28.4% en 1989 à 42.8% en 2009. Cependant, les 2/3 des EPT restent occupés par les hommes ;
- Entre 1989 et 2009, la proportion de femmes dans les postes cadres et spécialistes a doublé, passant de 14% à 28%, mais elle reste sous-représentée.

Equitas (en cours) : introduction d'un nouveau système de rémunération devant répondre aux principes d'équité, d'égalité et de cohérence, en partenariat avec les services et les associations de personnel.

Actuellement, respect d'une distribution équitable des rémunérations : rapport de 1:4 entre les salaires les plus bas et les plus hauts. Rémunération des travailleurs peu qualifiés supérieure par rapport au privé.

LPP, conditions sociales en faveur des employés avec une répartition des cotisations 2/3 employeur et 1/3 employé.

Formation, outre la qualité des prestations des services, la politique de formation continue du personnel vise à garantir l'employabilité sur le long terme des collaborateurs (préavis en cours).

- Le Centre d'éducation permanente de la fonction publique (CEP) offre un catalogue de formations ouvert à tout le personnel pour le développement des compétences professionnelles. La Ville y engage env. CHF 450'000.-/an pour son personnel ;
- Les cours-métier représentent un investissement de la Ville d'env. CHF 800'000.-/an ;
- Bureau de l'évolution professionnelle : prestation de soutien et de conseil en orientation, gestion de carrière et aide à la réinsertion et au placement professionnel ;
- Apprentis : la Ville compte 89 formateurs-trices et forme env. 194 apprentis dans plus de 29 métiers. Elle ambitionne d'atteindre 205 apprentis en 2015. Sa politique de recrutement favorise l'insertion des jeunes issus d'une scolarité difficile.

.....
Suite de la page précédente

les classes 21-13 (CFC), env. le triple en 20 ans ;

- L'essentiel de l'évolution de l'effectif masculin depuis 1989 s'est faite dans la catégorie 12-5, env. plus du double ;
- Dans les classes 27 à 22, les femmes sont 2x plus nombreuses que les hommes en 2009. Leur nombre a légèrement augmenté en 20 ans, tandis que celui des hommes est resté stable. Ces données relativisent la perception de la progression des femmes à des postes cadres.

1.2
Gestion du
Capital humain

Perspectives organisationnelles

L'application d'une politique de gestion du Capital humain cohérente et systématique (transversale), rencontre encore de nombreux obstacles, liés notamment à l'organisation par « silos » des services.

Santé et sécurité

Dans sa Charte, l'USST (Unité Santé et Sécurité au travail), engage toutes ses compétences afin de garantir et protéger la santé physique et psychique des collaborateurs.

- Prévention des accidents : un ingénieur de sécurité assure la coordination et le conseil à la Municipalité pour l'encadrement des services pour les questions sécurité et santé au travail. Constat de diminution des absences pour cause d'accident. Les coordinateurs métier apportent un soutien et une expertise aux chefs de service, participent à l'élaboration de l'état des lieux des services et suivent/contrôlent la mise en œuvre des mesures décidées. Les répondants sécurité identifient et inventorient les dangers potentiels et assurent le suivi de la mise en œuvre des mesures SST, au sein de leur service;
- Promotion de la santé : la Ville possède une structure *ad hoc* composée d'un médecin du travail, d'une infirmière et d'un médecin-conseil. Soumis au secret médical, ils font preuve d'indépendance et d'impartialité dans le traitement des dossiers;
- Bien-être: allier sport et bien-être. Mise à disposition de la Municipalité d'un catalogue de 14 activités sportives aux conditions d'accès très avantageuses pour le personnel. En plus de privilégier le bien-être, ces pratiques sportives favorisent les rencontres entre collègues et le climat social sur les lieux de travail.

Monitoring

Système de monitoring et de suivi des résultats existant:

- Rapport sur les absences, démissions, lieux de résidence et octroi de primes.

Santé et sécurité

Cours « Mesures d'urgence » – protection incendie et premiers secours.

Campagne de prévention contre les chutes.

Cours spécifiques pour les métiers techniques (électricité et gaz).

Campagne destinée au personnel des centres de vie infantine (CVE) sur la préservation de la santé au travail grâce à une dynamique interactive où le personnel est acteur de sa propre santé et sécurité.

Campagne de vaccination contre la grippe.

Campagne contre les troubles musculo-squelettiques.

Cours de nutrition équilibrée.

Sensibilisation aux risques représentés par les tiques.

Sensibilisation aux mesures d'hygiène.

Santé et sécurité

Depuis 2006, le rapport des absences démontre une augmentation des absences pour cause de maladie : 220 EPT absents à l'année. Cette proportion est largement supérieure au secteur privé et à la moyenne des communes suisses. Ce symptôme devrait donner lieu à une ouverture du dialogue avec les employés et les partenaires sociaux ainsi qu'à une analyse approfondie au sein des services, en vue d'un suivi et de mesures correctives.

1.2

- Bilan global de satisfaction basé sur les entretiens de collaboration depuis 2011;
- Enquête de satisfaction sur les conditions de travail dans certains services pilotes (2005) : 800 personnes interrogées.

.....
Suite de la page précédente

1.3

Gestion de
la Stratégie dd

Engagement politique précoce avec la signature de la Charte d'Aalborg en 1998.

Priorité donnée à la réalisation d'actions concrètes en renonçant à établir une stratégie d'ensemble.

Couverture large de l'action publique et prise en compte de tous les aspects dd à travers 7 grands volets qui ont fait l'objet de propositions au Conseil communal :

1. Environnement, énergie et espaces verts (novembre 2000);
2. Social et logement (février 2002);
3. Finances (juin 2003);
4. Formation et éducation (juillet 2003);
5. Transports et mobilité (juin 2005);
6. Economie (septembre 2005);
7. Vivre ensemble (2007).

Quartiers 21 : en 2005-2007, réalisation d'une large démarche participative visant à dégager, avec les habitants, des projets pour améliorer leur qualité de vie. 37 projets ont été définis. Un certain nombre a trouvé des réponses au travers des volets, 5, 6 et 7 de l'Agenda 21. Les plus importants résultats sont le lancement de l'opération 3'000 logements et le réaménagement de la Place de la Sallaz. La réalisation des projets issus de la démarche n'a pas fait l'objet d'un suivi, ni d'une communication ciblée, ni d'un bilan systématique.

Fonds pour le développement durable : créé dès l'an 2000 ce Fonds est une innovation de Lausanne. Alimenté par les taxes sur l'électricité, l'eau et le gaz, il constitue une source de financement d'environ 4.5 millions de francs/an destinée à des projets exemplaires du point de vue du développement durable. Total des montants votés depuis 2000 : près de 42 millions de francs (fin 2012).

Exemples de quelques projets financés par le FDD et le FEE :

- Contrat de quartier de Montelly;
- Soutien à la création d'une maison des associations « Pôle Dickens »;
- Conseils des enfants et ses projets;
- Lancement du poste d'animateur/éducateur en sports urbains;
- TRlcréa : valorisation de déchets et vente de matériel de bricolage pour les lieux d'accueil de la petite enfance;
- Soutien à des coopératives autour de l'agriculture de proximité;
- Contributions à la réalisation d'infrastructures améliorant la mobilité douce à Lausanne;
- Création de 6 zones 30 km/h;
- Subvention à l'achat de vélos électriques contribuant aux objectifs de la mobilité;
- Réalisation de la Maison de paille;
- Rétribution à prix coûtant lausannoise (RPCL) pour le photovoltaïque lausannois;
- Installation de production de biogaz aux Saugealles;
- Programme incluant de nombreuses actions pour améliorer la nature en ville (Spadom);
- Certification des forêts lausannoises;
- Action un arbre, un enfant;
- Participation à l'Action Lausanne Eau Solidaire;
- Améliorations énergétiques de la piscine de Mon Repos, des grandes fontaines publiques et des éclairages de bâtiments administratifs.

Potentiels d'amélioration présentés par la Municipalité dans le préavis 2012/03 qui faisait le point sur la première étape de la démarche de développement durable de Lausanne :

- Gouvernance de la démarche dd et coordination des politiques sectorielles;
- Formalisation d'indicateurs de mesures des projets dd;
- Evaluation de projets sous l'angle dd;
- Intégration structurelle du dd dans le fonctionnement de l'administration;
- Communication et sensibilisation, recherche de partenariats avec les entreprises, associations et institutions;
- Gestion et fonctionnement du FDD : objectivation des critères d'allocation des ressources, évaluation et suivi des projets, comptabilité.

Thèmes identifiés	Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Autres mesures réalisées et/ou en cours, non-exhaustif	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
-------------------	---	--	---

1.3 Gestion de la Stratégie dd	Dès 2012, renforcement des compétences dd au sein d'une Unité dd, reliée au DevCom. Avec la collaboration des services, l'UDD a pour double mission d'élaborer une stratégie cohérente des axes et mesures forts du dd pour la Ville, ainsi que d'être une ressource de coordination et de proposition favorisant la dynamique dd des services.	

.....
Suite de la page précédente

Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
---	---

Mobilisation des parties prenantes

Modes de gestion	Modes de gestion
------------------	------------------

Participation inscrite dans la gestion du projet Métamorphose (OLA en 2008, mesures relancées en 2013).

- Améliorer la communication interne.
- Mieux mettre en valeur les réalisations de la Ville.
- Information et formation du personnel sur l'implication des parties prenantes et les différences de gouvernance entre les divers modes participatifs : information, consultation, concertation, co-construction
- Se donner les moyens d'être plus à l'écoute des besoins de la population.
- Etablir des lignes directrices pour les démarches participatives de la Ville prenant en compte la difficulté de monter des processus acceptables pour les élus (sentiment d'une démocratie parallèle) et le risque de donner trop de poids à certaines personnes ou groupes.

Gestion du Capital humain	Gestion du Capital humain
---------------------------	---------------------------

- Soutien à l'engagement dans des activités sociales et humanitaires pour le personnel par un octroi d'autorisations de congé pouvant aller jusqu'à 5 jours/an pour un 100%.
- Demi-journée d'accueil pour les nouveaux collaborateurs de l'administration : informations sur les droits, les devoirs, les personnes de contact, etc.
- Consultation d'associations de personnel lors de projets importants. Nombre de collaborateurs sont experts à des examens.

- La persistance d'une culture traditionnelle de management, dite « top-down », ne favorise pas les facteurs de motivation et d'*empowerment* des employés (responsabilisation, autonomie, développement des compétences).
- Réflexion sur les mesures d'engagement des collaborateurs dans la collectivité locale (ex : « *Community Day* »)
- Organiser la capitalisation du savoir-faire des collaborateurs.

Gestion du capital humain

IDHEAP: collaborations bilatérales sur certains projets.

UNIL: partenariat en cours pour un projet de politique de relèvement.

UCV et UVS.

Réseau HR Swiss romand: regroupe les responsables de personnel et des RH.

Participation à la Conférence suisse des secrétaires municipaux.

Participation à la Conférence suisse des délégués au travail et à l'égalité.

Participation au Conseil des communes et régions d'Europe.

Gestion de la stratégie dd

Sensibilisation et recherche de partenariats avec les entreprises, associations et institutions.

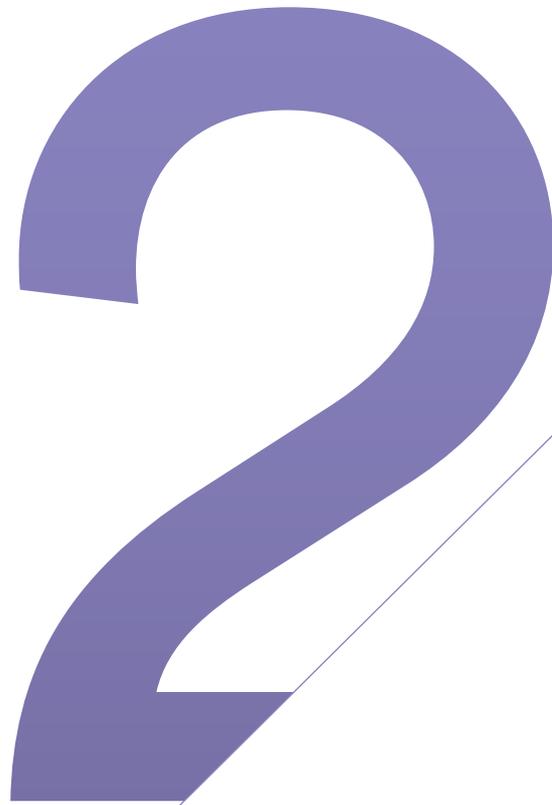
Lausanne ville formatrice :



**29 métiers, 194 à 205 apprentis
annuellement.**

Engagement 2

Economie locale



L'essentiel en bref

Les questions économiques ainsi que la santé financière d'une organisation ou d'une communauté sont parties intégrantes du dd car les développements sociaux et écologiques dépendent de leur viabilité économique.

L'emploi a augmenté à Lausanne ces 10 dernières années, mais de manière plus faible que la population. La capitale n'a donc pas profité autant que d'autres villes du dynamisme économique du Canton et tend vers une fonction de plus en plus résidentielle. Par ailleurs, la part de la population modeste, voire précaire, est significative et pèse sur les recettes fiscales. Enfin, en tant que ville-centre, Lausanne participe considérablement à la mise à disposition d'infrastructures importantes pour le développement économique du Canton, et dont le cercle des bénéficiaires dépasse largement les frontières de la Commune.

La dette externe de la Ville a augmenté durant les trois décennies passées, essentiellement en raison de budgets déficitaires et d'investissements urbains importants. Cette situation a engagé la Ville à entreprendre un plan d'assainissement des finances publiques afin d'atteindre un meilleur équilibre dans les années suivantes et pour les générations futures.

2.1
Finances
publiques

Introduction du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) en 2011 pour une économie globale de 40 millions d'ici à 2014. La stabilisation, puis la diminution de la dette publique ont pu être réalisées sans mesure de licenciement du personnel mais en maîtrisant l'augmentation des EPT, et sans réduction dans les prestations sociales de la Ville.

Plan d'investissement 2014-2017 :

- Révision en profondeur par la Municipalité du plan d'investissement afin d'atteindre dans les 10 ans un meilleur équilibre des comptes de fonctionnement et d'investissement ;
- Maintien du financement de grands projets relatifs notamment au PALM et à Métamorphose ;
- Coopération active des services ;

Bonne santé financière des services industriels ;

La Ville est propriétaire d'un important patrimoine dans lequel elle investit de nombreuses mesures d'entretien et de rénovation.

Dotation d'un Fonds dd et d'un Fonds E.

Equité fiscale : d'importants moyens (contrôles, etc.) ont été investis afin de garantir l'égalité de traitement des citoyens.

Fiscalité écologique : « taxe déchets » pour les entreprises et introduction en 2013 de la taxe au sac poubelle pour la population, taxe assortie de mesures sociales.

Fiscalité incitative : exonération d'impôt foncier pour les immeubles à vocation sociale.

Création de sociétés à caractère durable, comme Si-REN S.A. ou la SILL S.A. (Société Immobilière de Lausanne pour le Logement), dont les capitaux sont entièrement détenus par la Ville. Ces sociétés sont actives dans la promotion des énergies renouvelables et la construction de logements à loyers modérés. C'est également un outil pour la stabilisation des prix des loyers sur le marché immobilier.

Soutien de sociétés coopératives par des prêts à taux 0% ou préférentiel, et par voie de caution.

Participation financière et acquisition de parts sociales dans des coopératives pour le logement social ou l'accueil d'urgence.

Relations aux entreprises : maintien des revenus fiscaux. Danger sur les futures réformes européennes et les accords sur la fiscalité des entreprises.

La part emplois/habitants est faible et la part de population modeste est significative. Nécessité d'une détermination politique sur les possibilités d'augmentation de l'assiette fiscale : promotion économique plus dynamique (cf. Développement économique) et augmentation du revenu imposable par habitant (attraction des hauts revenus).

Meilleure reconnaissance de Lausanne comme ville-centre dans la perspective d'une meilleure répartition des charges entre Lausanne et les autres communes de l'agglomération et du Canton :

- Lausanne assume des investissements d'infrastructures qui bénéficient largement aux autres communes du canton ;
- Lausanne assume une population précarisée plus importante.

Dialogue et avancées dans le cadre du système de péréquation intercommunal.

Meilleure répartition des charges Canton/Communes.

Réduction et péjoration des finances de la Ville par les reports de charges de la Confédération sur les cantons, puis sur les communes.

Œuvrer pour une meilleure gouvernance et représentation des communes dans le dialogue avec la Confédération et les cantons.

Explorer et innover des nouvelles pistes de collaboration PPP (partenariats public-privé).

Interroger et évaluer sans a priori idéologique, l'efficacité économique du fonctionnement et des processus des autorités publiques.

2.2

Développement
économique

Promotion économique

Lausanne: 7'000 entreprises, 90'000 emplois essentiellement dans le secteur tertiaire (santé, action sociale, science et technique, enseignement).

Promotion économique déléguée à Lausanne Région :

- 29 communes. Forte implication de Lausanne dans les organes de gestion et de décision. Collaboration ponctuelle étroite sur certains gros projets d'implantation ;
- Missions économiques: favoriser la création et l'implantation de nouvelles entreprises, appuyer le développement existant, mettre en valeur les compétences régionales, définir les axes de la politique économique régionale ;
- Fonds Capital Développement: prêts sans intérêts à des entreprises de la région, régionalisation en 2006 du fonds capital-risque de Lausanne.

Promotion exogène essentiellement assurée par le Canton.

Biopôle SA (Vennes): création en 2004 avec le Canton, entièrement capitalisée par les pouvoirs publics. Valorisation de 80'000 m² pour la promotion de l'accueil d'entreprises actives dans les biosciences ; plus de 20 sociétés déjà implantées, création d'env. 1'500 emplois.

Vie culturelle et sportive riche: facteur d'attractivité et de participation au dynamisme économique local :

- Offre équivalant à celle d'une ville européenne de 800'000 habitants: 22 musées, 11 salles de spectacle, un opéra, cinémas, galeries, 600 événements/an ;
- Impact économique du soutien à la culture: 1,6 fois le montant des subventions est réinjecté dans l'économie locale (étude à réactualiser) ;
- Impact du CIO et des fédérations internationales sur l'arc lémanique: 200 millions de francs/an de retombées pour l'économie locale (étude à réactualiser).

Promotion économique

Adoption de mesures permettant de favoriser le dynamisme économique de la Ville par l'installation d'entreprises sur son sol :

- Examen des plans d'affectation ;
- Conseils et facilitation des démarches administratives ;
- Accompagnement par le Service de l'Urbanisme ;
- Relais et transmission d'informations.

Fonds pour l'implantation d'entreprises (FDD): 500'000.- disponibles depuis 2005 en soutien à l'implantation, la création ou l'évolution d'entreprises.

Etroite relation entre la Ville et le CIO: favorise un climat positif et facilite des investissements comme la rénovation du Musée Olympique.

Depuis 2000, remise du Prix « PERL » en faveur du dynamisme entrepreneurial.

Promotion économique

Tendance à une ville résidentielle: la part emploi/population est la plus faible des 5 grandes villes suisses. Nécessité d'une détermination politique sur cette évolution: laisser se poursuivre la tendance ou faut-il une politique économique plus volontariste pour attirer des entreprises à fort potentiel fiscal (réserves foncières, promotion exogène, évtl. concentration sur certains secteurs, etc.).

Créer un cluster sport international grâce à 4 axes de travail: formation et recherche, accueil des fédérations et manifestations, promotion économique, construction d'un bâtiment Académie internationale des sciences et techniques du sport sur le site de Dorigny (FDD).

Entretien et développement des infrastructures sportives à assurer, en dépit de faibles ressources financières.

2.2
Développement économique

Entreprises émergentes, petits commerces, monde associatif

- City Management (Q21) : création en 2006 d'une fondation regroupant Ville et acteurs concernés pour lutter contre la perte des commerces au centre-ville. Volonté d'animation et de solidarité dans le financement. Contestation du modèle financier mis en place et blocage;
- Soutien important accordé à des institutions culturelles (70-80%), à des associations sportives, à des événements qui créent de l'animation, des emplois, des retombées sur d'autres secteurs économiques. Soutien sous diverses formes financement, locaux, RH.

Conditions sociales sur le marché du travail

Prise de contact systématique du Service du travail avec toutes les entreprises qui s'implantent.

Permanence gratuite 37h/semaine pour les employés et les employeurs : pour exprimer les problèmes et trouver des solutions (conseil juridique sur les conditions de travail, inspection dans l'entreprise, etc.). Soulage le tribunal des prud'hommes en réglant les problèmes en amont.

Manifestations durables

Intégration de mesures dd dans toutes les manifestations sportives organisées

Entreprises émergentes, petits commerces, monde associatif

Fondation pour l'innovation technologique (FIT) : participation annuelle (CHF 50'000.-), soutien à la création d'entreprises aux produits technologiques innovants. (FDD).

Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL) : CHF 80'000.- /an (à travers Lausanne Région) pour récompenser des entreprises émergentes et innovantes. Environ 30 candidats par an. (FDD).

Fondation microcrédit solidaire : participation au capital (CHF 250'000.-), aide des personnes qui visent l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise mais qui n'ont pas accès au crédit bancaire.

MUSE (FDD) : soutien au lancement d'un espace coworking pour de jeunes entreprises, stimulation de la créativité et synergies grâce au partage de l'espace et à l'échange entre les collaborateurs.

Locaux proposés par le Service logement et gérances à de petits artisans ou associations 1'200 m2 à Sévelin 36, 3 locaux à la Borde 49bis.

Certains événements créés par la Ville avec succès sont ensuite externalisés à des associations avec maintien d'un soutien (exemple, Nuit des musées).

Entreprises émergentes, petits commerces, monde associatif

Elaborer une politique cohérente à l'égard des entreprises émergentes et de l'entrepreneuriat social visant également des objectifs sociaux et environnementaux.

Poursuivre les efforts pour relancer la dynamique du City management.

Dans les quartiers commerçants, tendance à la « gentrification » des arcades en raison de loyers très élevés.

Manifestations durables

Réfléchir aux moyens de dépasser les difficultés de partenariats avec les

Thèmes identifiés	Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Autres mesures réalisées et/ou en cours, non-exhaustif	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
2.2	<p>par la Ville : électricité verte, eau de la Ville, gobelets réutilisables, sensibilisation au tri des déchets, collaboration avec les entreprises et producteurs locaux, gratuité jusqu'à 16 ans, garderies pour les enfants.</p>		<p style="text-align: right;">..... Suite de la page précédente</p> <p>commerçants lors de l'organisation de grandes manifestations.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">2.3</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Tourisme</p>	<p>Lausanne est au bénéfice d'une convention de collaboration avec l'association Lausanne Tourisme et finance ses activités d'utilité publique, principalement au niveau : accueil, manifestations, sport, congrès.</p> <p>Le tourisme est un moteur économique important pour la Ville. Il représente env. 40% du tourisme vaudois. Les apports directs et indirects pour Lausanne sont estimés à 1,9 milliard.</p> <p>Intégration des lignes directrices dd de Suisse Tourisme.</p> <p>Charte de Lausanne Tourisme, engagement et volonté de conformité aux normes Agenda21.</p> <p>2010, certification ISO 9001, renouvelée en 2013 pour 3 ans.</p> <p>Etablissement d'un répertoire des prestataires pourvus de mesures durables dans leurs pratiques. Possibilité d'informer et orienter les organisateurs de manifestations.</p> <p>Lausanne Transport Card :</p> <ul style="list-style-type: none"> • City Card développée en 2009 avec Mobilis ; • gratuité des TP pour les touristes séjournant moins de 2 semaines dans la ville ; • Financement : prélèvement de CHF 1.- /nuitée sur la taxe de séjour ; • 450'000 cartes délivrées annuellement. 	<p>Participation à des actions de sensibilisation sur les aspects écologiques des acteurs lors de manifestations (Horse Show, Gymnaestrada, etc.).</p> <p>Promotion des valeurs et thématiques dd à travers la publication du magazine bisannuel « Lausanne Image ».</p> <p>Lausanne Tourisme accompagne l'organisation de dizaines de congrès et d'événements sportifs.</p>	<p>Valorisation de la notion de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser sur les atouts réputationnels suisses : sécurité, propreté, beauté, calme, luxe ; • Etre plus autocritiques et proactifs : prise en compte des remarques négatives grandissantes des touristes (sécurité, propreté, amabilité, etc.) ; • Mise en valeur de l'identité du terroir tout en favorisant les liens et échanges humains ; • Sauvegarde et entretien de la qualité environnementale (paysage, faune, air, sol, etc.) ; • Investissement qui favorise les points précédents, écarter les projets pharaoniques qui menacent les traditions locales et l'équilibre paysager ; • Renforcer la mise en valeur des prestataires qui s'engagent en faveur du dd (hôteliers, commerçants, transporteurs, etc.) ; • Légitimité parfois limitée de Lausanne Tourisme, car les modalités d'actions dd se trouvent chez les acteurs et prestataires (hôteliers, restaurateurs, commerçants, transporteurs, etc.) ; • Manque de moyens financiers et humains pour promouvoir efficacement le dd envers ses partenaires-prestataires.

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Prix SIC et Ville de Lausanne: récompense les entreprises engageant des apprentis, 2 entreprises par an, 300.-/mois pour le financement du salaire.

Exigences sociales minimales imposées aux institutions subventionnées (> 10'000.-) et contrôle systématique: contrat écrit, rémunération minimale, paiement des cotisations sociales, couverture accident et maladie, respect de la législation sur le travail. Possibilité de dénonciation pénale si infractions de droit public.

Consultation des acteurs culturels à l'élaboration du préavis de politique culturelle 2008.

Commissions consultatives (arts de la scène et arts plastiques) qui préavisent les projets soutenus par la Municipalité.

Collaboration du Service des sports avec les organisateurs de manifestations externes à la Ville pour l'intégration de mesures dd (exemple, World Gymnaestrada 2011 avec la campagne Respect).

Volontaires sportifs lausannois: environ 1'000 personnes mobilisables pour l'organisation d'événements grâce à une plateforme Internet.

Collaboration avec le Panathlon Lausanne: personnalités ayant été ou étant en lien avec le monde sportif (carrière sportive, job, engagement associatif) et s'engageant en faveur du sport.

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

Développer des contacts systématiques avec les entreprises existantes et être à l'écoute de leurs besoins.

Développer des mesures de sensibilisation, d'échanges d'expériences, de partenariats avec les entreprises autour des pratiques durables.

Renforcer les mesures incitatives pour l'intégration du dd dans les associations et institutions subventionnées (ex. critères dd dans les conventions).

Renforcer la sensibilisation et les mesures incitatives pour l'intégration du dd dans l'organisation de manifestations. Inclure dans la réflexion les ressources nécessaires aux ambitions.

Accueil et sensibilisation des touristes, guide du « comportement responsable ».

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Promotion économique déléguée à Lausanne Région (voir plus haut). Promotion exogène réalisée par le Canton avec peu de contacts en amont de l'arrivée des entreprises.

Depuis 2012, développement d'un réseau Ville Hautes Ecoles pour renforcer le dialogue et valoriser les synergies.

Sport: implication dans les réseaux métiers (Swiss Runners, Association suisse des managers du sport, Association cycliste cantonale vaudoise).

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

S'engager auprès de Lausanne Région et du Canton pour l'intégration des principes dd dans le processus d'implantation d'entreprises (critères de choix, incitations, accompagnement de la construction, etc.).

CHF 40'000'000.-



c'est le montant que la Ville de Lausanne a décidé d'économiser en mettant en place un plan structurel d'amélioration financière entre 2011 et 2014 (PSAF).

Engagement 3

Équité sociale & Justice



L'essentiel en bref

Dans le domaine de la solidarité Lausanne s'engage de manière conséquente en complément des exigences cantonales et fédérales. Sa philosophie d'action cherche à rendre autonome, à développer le pouvoir d'agir et le rétablissement du lien social. Elle préfère aussi s'engager fortement en amont pour éviter une précarisation plus coûteuse sur les plans humain et financier.

Mais une ville vraiment solidaire est une ville dans laquelle l'aide sociale n'est plus nécessaire. La Ville mène donc également des actions spécifiques pour répondre aux besoins des différents groupes de la population, en particulier les enfants et les jeunes, pour développer les liens sociaux dans les quartiers, et pour augmenter le sentiment de sécurité. Pour aller encore plus loin dans le futur, il sera nécessaire d'élargir la réflexion stratégique sur le développement de la Ville, la qualité de vie et l'intégration sociale pour tous. Cela concerne tous les champs d'action, en particulier la formation, le travail, l'habitat, la culture, le sport.

Consciente de sa responsabilité hors de ses frontières, Lausanne soutient aussi des projets de coopération au développement à vocation durable.

3.1

Aide sociale: garantie du minimum vital aux personnes défavorisées

Face à l'augmentation conséquente des demandes d'aides sociales, la Ville fait face à ses obligations et responsabilités en la matière. Aujourd'hui, 6'000 personnes sont suivies en continu. 10% des habitants reçoivent une assistance.

Elargissement et spécialisation progressive de l'appui social avec une organisation correspondante (RI, assainissement financier, mobilité, formation de base).

Suivi systématique et chiffré des résultats.

Aide sociale

80% des jeunes qui entrent à l'aide sociale ont déjà des parents assistés.

Intégrer la thématique de l'intégration sociale en amont dans toutes les politiques publiques.

Créer un observatoire de l'intégration sociale.

Aide Sociale d'urgence

Hébergements nocturnes (La Marmotte, Sleep-in, Abri PC).

Espaces d'accueil de jour (l'Espace, le Passage).

Distribution de nourriture (soupe populaire, colis alimentaires, sachets alimentaires).

Hygiène et soins de premier recours (le Point d'eau). Une des seules villes suisses à offrir ces prestations d'aide sociale d'urgence.

Hiver 2012-2013: 1'260 personnes de 68 nationalités différentes ont bénéficié des prestations ci-dessus.

Aide Sociale d'urgence

Faire face à la constante augmentation des besoins.

Autres aides individuelles

Carte pour les personnes défavorisées donnant accès à des conditions préférentielles aux épiceries Caritas, musées, offres culturelles et de loisirs, gratuité d'entrée dans les musées communaux pour les chômeurs.

Allocations versées à des mamans en difficulté.

Allocations pour familles en difficulté.

Mesures d'accompagnement de la taxe au sac: sacs offerts pour incontinents ou bébés.

3.1

Logements d'urgence

500 places pour des personnes en voie d'expulsion (1 personne expulsée tous les 4 jours). Augmentation de l'offre depuis 2005, mais le manque de rotation dans les logements pèjore la disponibilité. Des efforts sont entrepris pour reloger les occupants, mais avec peu de résultats.

5 appartements communautaires, dont 3 pour des femmes avec enfants en danger. Autonomisation rapide avec 53% de sorties positives.

Augmentation de la capacité d'hébergement : construction de logements modulaires dès 2014. Environ 60 studios ou 2 pièces pour des personnes en situation de réinsertion.

Assurances sociales : AVS, AI, etc.

Application des dispositions fédérales et cantonales mais organisation spécifique à Lausanne : assurés reçus et dossiers traités par des fonctionnaires lausannois plutôt que par la caisse cantonale. Système de proximité mettant l'assuré au premier plan – plus efficace et performant mais pas moins coûteux pour Lausanne.

Point de contact des Lausannois pour les principales assurances sociales, offre une grande facilité d'accès aux personnes concernées.

Accès à l'emploi, insertion dans le marché du travail

Chômage à Lausanne : environ 7%. 40% des demandeurs d'emploi sans formation achevée.

Quatre canaux principaux de soutien :

- ORPL ;
- Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT) ;
- Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL) ;
- Unité d'insertion du Service social.

Accès à l'emploi, insertion dans le marché du travail

Exemples de projets gérés par ETSL :

- Lausanne JOB : gestion d'un réseau de partenaires institutionnels, dont la Ville de Lausanne, mettant à disposition des postes temporaires subventionnés. Exemple : les ateliers de la CGN ;
- Syni (FDD) : Organisation de postes temporaires dans le domaine de la coopération internationale, 168 personnes en 2012, 55% de réinsertion ;
- La Fondation Mode d'emploi : stages de mobilisation et accompagnement personnalisé pour de jeunes adultes bénéficiaires du RI ;

Accès à l'emploi, insertion dans le marché du travail

Développer des mesures d'insertion au sein des entreprises.

Renforcer les liens entre le Service du travail et le Service social.

3.1

Intégration et
cohésion sociale

.....
Suite de la page précédente

ORPL :

- Lausanne est la seule commune suisse à gérer directement son ORP sur mandat de prestation de la Confédération;
- Mise en oeuvre des dispositions cantonales et fédérales dans un cadre très contraignant;
- Rôle de conseil aux demandeurs d'emplois et d'intermédiaire avec les entreprises. Contact de proximité assuré avec les entreprises .
- Effort particulier pour les personnes bénéficiant du revenu minimum d'insertion (RI), alors qu'en Suisse les personnes à l'aide sociale ne sont généralement pas suivies par les ORP. 20% des dossiers ouverts à l'ORPL concernent des bénéficiaires du RI, proportion la plus élevée de Suisse. Stratégie efficace de sortie du régime RI. En 2012, 580 bénéficiaires du RI sont sortis du régime après avoir trouvé un emploi.

FLAT :

- Elle facilite l'insertion professionnelle par le financement d'une formation et des frais liés à l'exercice d'une profession. Elle agit de manière subsidiaire à l'ORPL et au RI.

ETSL :

- En moyenne 20% de réinsertion en cours de programme;
- Organise des mesures variées et ciblées d'insertion professionnelle en collaboration avec les autres acteurs de l'insertion (activités professionnelles, ateliers de formation intégrée, soutien à la recherche d'emploi).

Unité d'insertion du Service social : créée en 2006 pour assurer un suivi personnalisé dans la perspective de réalisation d'un projet professionnel réaliste et réalisable (300 personnes suivies, 60% de 18-25 ans, 50% d'abandons en cours de route).

- Avec SPADOM : programme DiversCités, coaching pour préparer un projet professionnel, rechercher un stage ou une formation. 2012-2013 : réfection de 2 sentiers, entretien des domaines forestiers, pose de nichoirs.

Accès au logement

10% du parc de logements lausannois est subventionné ou contrôlé (7'758 logements). Représente 50% des logements

Accès au logement

Intégration de l'objectif de mixité sociale et d'accès au logement pour tous dès le début de la planification des quartiers.

Accès au logement

Préciser la définition de personnes vulnérables pour harmoniser les pratiques des services.

3.1

Intégration et
cohésion sociale

subventionnés du canton. 50% de ces logements occupés par des working poors. Les locataires bénéficient indirectement d'une aide financière qui permet de payer un loyer 20 à 40% inférieur au marché.

Obligation pour les nouveaux projets d'atteindre 15% de logements subventionnés. Augmente l'offre, mais de l'autre côté difficulté de faire partir les habitants qui ne remplissent plus les conditions d'occupation des logements subventionnés, ce qui pèjore l'offre.

Opération 3'000 logements : démarrée en 2005 suite à la démarche participative Quartiers21. 30 opérations totalisant 2'109 logements ont été initiées, 67% sont déjà habités ou en chantier. Terme prévu pour 2015. Philosophie : bonne qualité et haut standard énergétique, ainsi que mixité sociale et intergénérationnelle grâce à une offre diversifiée. Offre future complétée par les nouveaux grands quartiers en préparation, en particulier dans le cadre de Métamorphose.

Aide individuelle au logement (AIL) : introduite en 2004 pour environ 900 ménages indépendants financièrement mais qui payent leur loyer trop cher par rapport à leurs revenus. Participation 50-50 Ville-Canton.

Intégrer les enfants dans la réflexion sur la planification des quartiers.

[Suite de la page précédente](#)

Accès à la culture pour tous

Réseau des bibliothèques : acteur de la vie culturelle et sociale. 20'000 personnes accueillies chaque année. Il facilite et encourage à la lecture par des offres et des animations gratuites :

- Plus de 300'000 livres en libre accès répondant aux besoins de tous ;
- Efforts de plurilinguisme (2'000 livres et animations en langues étrangères) ;
- Lectures et moments dédiés aux bébés et aux enfants (exemple, écoute une histoire et fabrique) ;
- Visites de plus de 500 classes/an Action Senior en collaboration avec le Mouvement des aînés : livraison de livres à domicile ;
- Rencontre intergénérationnelle dans le cadre du programme « Moi & les autres » : lectures et entretiens entre des élèves de l'école primaire de Boissonnet et des résidents de l'EMS Louis Boissonnet.

Accès à la culture pour tous

Exemples d'actions :

- Manifestations culturelles dédiées à un large public et qui animent l'espace public (Festival de la Cité, Fête de la musique, Lausanne Estivale, Festival international de danse, Lausanne Underground Film & Music Festival, BD-Fil, Nuit des musées) ;
- Offres gratuites : musées, le 1^{er} samedi du mois et pour les personnes au chômage. Prix raisonnables grâce au subventionnement des institutions (par exemple : places à 25.- à l'Opéra, abonnement annuel pour les jeunes au Théâtre de Vidy) ;
- Initiation à la culture pour le jeune public : programme d'activités culturelles offert aux élèves, soutien à la création théâtrale s'adressant au jeune public, soutien à des projets d'adolescents et jeunes adultes, ateliers d'art urbain (FDD).

Accès à la culture pour tous

Faire évoluer la politique culturelle dans la continuité et consolider des moyens pour la période 2014-2018. Préavis à venir en 2014.

Faire évoluer les bibliothèques vers de vrais espaces de médiation, dans l'esprit de la présence à la plage de Bellerive durant l'été 2013.

3.1

Intégration et
cohésion sociale

Suite de la page précédente

Développement de la vie culturelle lausannoise surtout depuis le milieu des années 1980. Dès 1988, formalisation d'une politique culturelle comme partie intégrante de la politique urbaine. Objectifs fixés pour 2009-2013 (préavis N° 2008/26). Trois lignes directrices :

- Favoriser l'accès pour tous, en particulier pour les plus jeunes;
- Soutenir les acteurs de la vie culturelle;
- Affirmer la culture comme essentielle au rayonnement et au développement de la Ville.

Accès au vivre ensemble – prévention de la désaffiliation sociale

Développement des Maisons de quartiers et des centres socioculturels en ville.

Mise en oeuvre d'une campagne d'éducation intitulée « Moi & les autres » basée sur l'altérité et se concentrant sur trois thèmes: genre, interculturel et intergénérationnel. Cette campagne fait suite à la campagne de 2004, « L'éducation c'est l'affaire de tous ».

Accès au sport pour tous

En 2002, la Municipalité s'est dotée d'un plan directeur du sport (préavis N° 2002/22). Elle y retient des principes d'action visant, entre autres, à favoriser l'accès au sport et aux activités physiques au plus grand nombre d'habitants quel que soit leur âge, leur sexe, leur condition physique et leurs moyens financiers et visant également à renforcer la cohésion sociale en synergie avec d'autres politiques publiques (intégration, jeunesse, écoles, ...).

Nombreuses infrastructures à disposition de la population: piscines, patinoires, stades, skilift au Chalet-à-Gobet, etc.

Soutien des clubs sportifs et de nombreuses associations qui forment des jeunes.

Sports-Passion: un programme en développement depuis les années 1960;

Accès au sport pour tous

Aide à l'organisation de grands événements tout public.

Défi sportif lausannois: quel que soit son niveau, chacun est invité à participer à au moins deux événements sportifs durant l'année, un prix est remis chaque année.

Etude de faisabilité en cours pour le lancement du projet Evaleo (FDD): mise en réseau des acteurs du sport et de la santé pour offrir des accompagnements personnalisés à toute personne souhaitant s'investir pour sa santé (offre passant par les entreprises ou les clubs sportifs). Possibilité de labellisation de la Ville. Collaboration avec le CIO.

Centre sportif de Praz-Séchaud: socialisation des jeunes du quartier par le sport.

Accès au sport pour tous

Créer un lien entre toutes les mesures en faveur du sport pour tous, actuellement un peu disparates.

Maintenir les 4 grandes piscines de quartier.

Création d'un centre dédié à la culture urbaine comprenant les sports urbains encadrés qui sont sous-représentés dans l'offre de la Ville.

3.1

Intégration et
cohésion sociale

chaque élève peut choisir 5 activités sportives sur les 44 proposées et les pratiquer durant 4 à 6 séances.

Semaine olympique : en collaboration avec le Musée olympique, une semaine pour découvrir gratuitement plus de 40 activités sportives. Chaque année, près de 50'000 initiations d'enfants de 9 à 15 ans.

Ouverture des salles de gym des écoles lausannoises les mardis, mercredis, jeudis et vendredis soir, ainsi que les samedis et dimanches pour la pratique sportive libre sans inscription et contrainte clubiste. Le SJL engage une vingtaine de moniteurs sportifs pour cette pratique durant la saison froide.

Intégration des étrangers
et lutte contre les discriminations

L'intégration des étrangers se fait essentiellement par des politiques s'adressant à toute la population.

Dispositif complémentaire spécifique reposant sur trois piliers et réorganisé en 2003 :

- Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) : définition de la politique, plateforme d'information, centre de compétences, orientation et conseil ;
- Forum des étrangers et étrangères de Lausanne (FEEL) : association soutenue par la Ville, elle fait émerger les demandes et les initiatives issues du terrain et sert de caisse de résonance entre communautés étrangères et milieu politico-administratif ;
- Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) : fait circuler l'information, enregistre les demandes des communautés étrangères, facilite la réalisation des demandes du FEEL.

Programme d'action contre le racisme en 4 volets (2010) mis en oeuvre par le BLI : sensibilisation et information (voir sous mobilisation des parties prenantes), mise en oeuvre de pratiques équitables, accueil et soutien (écoute, conseil juridique, médiation), évaluation des discriminations dans l'espace urbain.

Suite de la page précédente

Intégration des étrangers
et lutte contre les discriminations

Elargir les mesures en faveur de la tolérance à la différence.

Amélioration des mesures pour l'intégration des personnes en situation d'handicap.

3.1	Enfance et jeunesse	Enfance et jeunesse	Enfance et jeunesse
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Intégration et cohésion sociale</p>	<p>Création d'une délégation à la jeunesse et d'une délégation à l'enfance pour favoriser leur intégration dans la ville, l'expression de leurs besoins et soutenir leurs projets.</p> <p>Campagne « Moi & les autres » (2012-2013): destinée aux enfants et jeunes, elle a mobilisé de nombreux acteurs pour réaliser plus de 50 actions sur trois dimensions (échange entre les cultures, respect entre les générations, égalité entre garçons et filles).</p> <p>Commune amie des enfants (FDD): en 2012 première commune de Suisse romande à obtenir le label de l'UNICEF distinguant son engagement en faveur des enfants et des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de jour avec les structures d'accueil de la petite enfance, l'accueil parascolaire (APEMS) ou le CREAL pour les enfants allophones; • Pedibus (FDD), gratuité des TP, places de jeux, offres culturelles et de loisirs, offres spécifiques pour les vacances. <p>Le dispositif d'accueil de jour des enfants participe à l'égalité des chances, offre des lieux ouverts sur la communauté, des espaces de rencontre entre les générations et les cultures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Places prévues pour les enfants en situation de handicap; • Intégration des parents dans les centres de vie infantine; • Actions de rencontre entre les aînés et les enfants; • Spectacles et alimentation multiculturels; • Stimule l'intégration des enfants et de leurs familles dans l'institution et l'environnement (quartier, cité, etc.); • Accompagnement des familles en contribuant à relever les défis sociaux et éducatifs qui se présentent; • Contribue à la cohésion sociale et favorise l'égalité des chances et l'égalité entre hommes et femmes. <p>Le Bureau d'information aux parents (BIP) et la liste d'attente centralisée (LAC)</p>	<p>Ecoles à la montagne: 88 semaines de camps de vacances, accessibles à tous les élèves lausannois, favorisent la rencontre et la mixité sociale.</p> <p>Prestations d'accueil vacances: centres aérés, Passeports vacances, axés sur la découverte, le sport, le plein air et l'éveil culturel, favorisent la mixité en dehors des milieux scolaire et familial.</p> <p>Fonds de soutien à des projets d'adolescents et de jeunes adultes (FDD).</p> <p>4 travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui vont au contact des jeunes (13-25 ans) dans leur milieu de vie, réalisent avec et pour eux certains projets, organisent des activités les sensibilisant au respect des autres et de leur environnement. Ils s'occupent également de la prévention et de la médiation dans certains quartiers sensibles.</p> <p>Engagement d'un médiateur sportif et mise à disposition des clubs sur demande (lancement par FDD).</p> <p>Un pas vers l'autre: initié en 2010, ce projet a mis en place, par exemple, un banc pas comme les autres pour faire le tour de différents endroits de la ville et proposer aux enfants des jeux faciles et rapides pour aller à la découverte de l'autre.</p> <p>Pousses urbaines: a pour but d'aborder auprès du grand public, des instances politiques et de l'administration les réalités vécues par les enfants en ville, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles. La ville est le terrain de multiples expériences qui participent au développement des jeunes citoyens et donc aussi à celui des citoyens de demain (six éditions, une brochure et un court-métrage).</p> <p>Programme de prévention du suicide et de l'obésité, et ateliers santé dans les écoles (FDD).</p> <p>Collaboration avec le CoFop pour permettre à des jeunes d'exercer l'art urbain sur des armoires techniques.</p>	<p>Formuler une stratégie transversale pour les actions en faveur des 0-18 ans.</p> <p>Améliorer la participation des jeunes et des enfants au développement de la ville et à l'élaboration des mesures les concernant.</p> <p>Créer un observatoire de la famille.</p> <p>Renforcer la communication interne et externe.</p> <p>Pérenniser le Conseil des jeunes.</p> <p>Améliorer la prise en charge extrascolaire des 12-16 ans.</p> <p>Créer un observatoire de la jeunesse.</p> <p>Création de ludothèques avec espaces de jeux pour les enfants.</p>

3.1

Intégration et
cohésion sociale

permettent de gérer l'accès aux places d'accueil de manière équitable et efficace (Q21).

Exposition « Oup's la télé » en 2012 : action de prévention destinée aux jeunes enfants contre l'utilisation abusive des écrans de tous genres.

Colloque « off » : la diversité mise en mots, témoignages et identification de compétences favorisant l'accueil et la diversité dans les lieux d'accueil de l'enfance.

Places de jeu

Rénovation de 14 places de jeux d'ici 2016 sur la centaine que compte Lausanne.

Processus participatif pour la place de jeux de Boisy et de l'esplanade de Montbenon notamment.

Vie de quartier

16 centres socioculturels au cœur de la vie des quartiers : créée en 1995, la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise accompagne les associations des centres et plus de 1200 bénévoles pour faire de ces lieux des espaces de rencontre, de dialogue et d'émergence de projets impliquant les habitants de toutes générations et toutes origines.

Permanence Jeunes Borde (FDD) : accueil des jeunes dans des moments extrascolaires et des habitants (loisirs, écoute, conseil, appui à la réalisation de projets).

Des maisons de quartiers (MQ) dans la gestion desquelles les associations sont plus impliquées (Q21) : construction de la MQ de Chailly en 2008 (FDD), restauration et transformation du temple de St-Luc en MQ à la Pontaise en 2013, MQ du Désert et des Faverges en cours de transformation.

Vie de quartier

Les plantages (FDD) : pour regagner du terrain collectif dans les quartiers et offrir un loisir de proximité, accessible à tous ; la Ville assure la mise en place de l'infrastructure pour des habitants dans un rayon de 5 minutes à pied et pour une modique cotisation annuelle. 10 ont été réalisés depuis 1996 et d'autres sont en projet.

Les places de jeux : plus d'une centaine d'espaces de liberté pour favoriser le mouvement et la rencontre. La construction et la réhabilitation se poursuivent en continu, parfois avec la participation des habitants. Edition d'une carte pour les découvrir.

La Fête des voisins (FDD) : depuis 2005, la Ville aide les habitants à inviter leurs voisins pour un moment festif et de partage. Succès croissant, chaque année plus de participants (environ 8'000).

La Caravane des quartiers (FDD) : créée en 2010, cette manifestation novatrice itinérante et interculturelle favorise les relations entre les habitants (spectacles, concerts, expositions). La démarche implique les habitants et les associations.

Suite de la page précédente

3.1

Intégration et
cohésion sociale

Autres défis

Mettre en place une politique en faveur des aînés.

Mener une réflexion sur les limites d'une politique hyperspécialisée et fragmentée en fonction des publics-cibles.

Améliorer la transversalité entre tous les services communaux.

La facturation interne des prestations rend la gestion administrative et financière des projets plus compliquée.

La limitation des ressources financières disponibles au regard de la croissance de la population rend difficile le lancement de nouvelles mesures coûteuses.

3.2

Sécurité

Le besoin de sécurité et de sentiment de sécurité concerne la demande et le droit social de la population à un vivre ensemble respectueux et pacifique. Deux spécificités distinguent Lausanne. D'une part, elle est l'une des rares villes en Suisse à disposer d'une police judiciaire; d'autre part, elle fait face à une évolution des délits, affectant l'ensemble des villes suisses, significative. La prise en charge de cette problématique se fait sur 4 axes:

- **Axe 1 :** lutte pour la baisse du taux de criminalité. Augmentation des effectifs policiers pour une meilleure maîtrise du terrain;
- **Axe 2 :** proximité avec la population et prévention policière des actes délictueux qui répondent à la demande sociale de sécurité des citoyens;
- **Axe 3 :** lutte contre le trafic de drogue et sa visibilité en ville. La prise de mesures est essentiellement de nature policière;
- **Axe 4 :** pacification et tranquillisation de la vie de nuit. Quatre fois/an, dialogue des autorités avec les promoteurs de la vie nocturne afin d'augmenter la qualité de la prise en charge sécuritaire (intensification de la formation du personnel de sécurité privé, etc.).

Lausanne est concernée par le trafic de drogue :

- Il y a 5 ans, refus de la population d'un lieu d'injection pour toxicomanes;
- Mandat du Service social pour une étude sur la prise en charge des toxicomanes;
- Réflexions engagées en termes d'aménagement de la place publique par rapport à l'occupation des toxicomanes (Riponne);
- Augmentation des actions dites à bas seuil (ABS) : prise en charge de personnes sans aucun niveau d'exigence (lutte contre la progression de l'hépatite et distribution de seringues neuves contre le retour de seringues usagées, etc.).

Collaboration en cours de l'Observatoire de la Sécurité et de la police de Lausanne avec le CHUV, service d'alcoologie et service des urgences, pour un projet de centre de dégrisement ayant 4 buts :

1. Désengorgement du Service des urgences;
2. Réduction du nombre de personnes en charge de la police;
3. Suivi et accompagnement des jeunes diagnostiqués à risque;
4. Sensibilisation des jeunes aux risques de la vie de nuit (alcool, transport, violence, etc.).

Meilleure prise en compte des sujets liés à la prostitution afin d'augmenter la sécurité des travailleurs du sexe, et pacifier les rapports de voisinage dans le cadre de cette problématique.

Définir un meilleur équilibre en amont du processus de planification quant à la bonne répartition des zones de jeux et de rencontres pour les différentes communautés; permet une diminution des tensions urbaines.

Impliquer la communauté dans le processus du « bien vivre ensemble » et de la sécurité pour tous.

Définir des modes d'action et de résolution de problèmes orientés vers la communauté.

Campagnes de prévention contre les cambriolages.

Développer les compétences sociales dans le domaine de la multiculturalité.

Développer une approche globale de sécurité partenariale et orientée vers la communauté.

Implanter et décentraliser les services de police dans les quartiers et zones prioritaires.

3.2

Sécurité

Création d'un Observatoire de la sécurité.

Règlement communal en vigueur et attention particulière de la Commune portée à l'application des nouvelles lois fédérales et cantonales sur la protection des données et de l'information concernant les installations de vidéo-surveillance.

Introduction d'une charte éthique et d'un code de déontologie pour les corps de police, 2005.

Contre l'interdiction totale de la mendicité, le contre-projet de la Municipalité en 2012, qui restreint les conditions de la mendicité, a permis un meilleur équilibre dans les relations entre les commerçants, la communauté Rom et les citoyens. Diminution de la mendicité et des plaintes des citoyens.

Mendicité : affectation d'un policier de terrain pour favoriser le dialogue, l'information et la prévention.

Dotation du FDD (2013 à 2016) pour le soutien de la scolarisation des enfants Roms en Roumanie, en partenariat avec Terre des hommes.

Le bilan sécurité à Lausanne a fait l'objet d'un préavis en 2005. 4 actions financées par le FDD en résultent :

- Création de « La Fête des voisins » pour favoriser l'intégration et liens sociaux afin de lutter contre la perception d'insécurité dans les quartiers ;
- Amélioration des réseaux d'éclairage dans les parcs publics, SiL ;
- Création d'un clip vidéo visant à lutter contre la violence juvénile. Distribution dans les écoles ;
- Exposition photographique réalisée par les enfants des APEMS sur la perception de leur quartier encourageant leur regard critique sur ce qu'ils aiment et sur ce qui leur procure un sentiment d'insécurité. Certains résultats ont été adoptés par la Ville pour des améliorations d'éclairage, de propreté, etc.

Raid Aventure : participation de jeunes ayant eu à faire à la police à des activités sportives et/ou éducatives.

Engagement d'un médiateur sportif pour désamorcer les tensions entre jeunes et clubs sportifs.

« Bourré... de risques » : campagne de prévention contre les risques de l'alcoolisation excessive avec tous les acteurs en charge de la jeunesse, de la prévention contre l'alcoolisme et les jeunes eux-mêmes (Conseil des jeunes).

.....
Suite de la page précédente

3.2

Sécurité

Suite de la page précédente

Diverses campagnes de prévention contre les vols.

Prévention :

- Dialogue permanent des agents de police avec les commerçants, contre les cambriolages et les incivilités;
- Création de l'observatoire de la propreté afin de coordonner les actions des services concernés par la problématique du littering;
- Groupe Propreté et qualité : 4 agents affectées aux actions du Groupe Propreté et Qualité pour le dialogue avec la population et lutter contre le littering et les incivilités dans l'espace public;
- Participation au projet Nightlife Vaud : recherche-action en milieu festif pour renforcer la prévention et la réduction des risques.

3.3

Solidarité internationale

Budget de la Ville à l'aide au développement international CHF 340'000, stable depuis 2008. Participation occasionnelle du FDD à des projets d'aide au développement (projet AIMF).

Classement Solidar Suisse 2013 : Lausanne est parmi les 3 communes suisses romandes les mieux placées sur leur politique de coopération et d'achats responsables. Elle est en 8^e place au niveau Suisse.

Engagement essentiellement sur deux axes :

- Coopération au développement :
1. Financement de projets par l'intermédiaire de la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) : env. CHF 180'000.-/an, projets d'ONG vaudoises. Plateforme de coordination des financements pour des projets d'ONG vaudoises, évalue la qualité des projets, assure le monitoring et le reporting. Projets financés par Lausanne assez variés (ex. : culture du coton bio, formation des femmes, droits humains, soutien à l'autonomie économique et financière);

Partenariat historique depuis 1997 avec l'Agence pour la démocratie locale et la ville d'Osijek (Croatie), pour favoriser la démocratie et renforcer la société civile.

Financement d'étudiants de l'EPFL, UNIL et IDHEAP (CHF 3'000.-/an pour 2-3 étudiants) réalisant des travaux de mémoire dans des villes, si possible de l'AIMF (DEVCOM).

Projets d'insertion professionnelle avec une dimension de solidarité (service travail) :

- Syni : possibilité offerte à des demandeurs d'emplois hautement qualifiés de réaliser une mission temporaire dans la coopération internationale; 168 personnes en 2012;
- Restart : lancé lors du renouvellement du parc informatique de la Ville; postes de travail pour des demandeurs d'emplois pour adapter les ordinateurs et les donner à des ONG travaillant dans des pays en voie développement; 1^{re} phase 2'500 ordinateurs. à 32 ONG, 2^e phase dès 2012 partenariats avec la Bulgarie et la Moldavie (3'600 ordinateurs prévus) et prise en charge

Asseoir la nouvelle stratégie de soutien à des projets de coopération.

Créer un cadre cohérent pour lier les différentes mesures.

Pérenniser les initiatives :

- Augmenter les ressources financières pour la coopération. Par exemple, il faudrait 150% (1.5 ETP) pour gérer le partenariat avec Nouakchott (préavis en cours);
- Mieux impliquer les services dans la collaboration avec l'AIMF (valorisation des compétences, échanges sur les pratiques);
- Confirmer les engagements dans la durée afin d'obtenir des résultats significatifs.

3.3

Solidarité
internationale

.....
Suite de la page précédente

1. Financement en direct de projets sélectionnés par DEVCOM. Dès 2013, décisions sur la base de critères : localisation du requérant, thématiques urbaines, qualité du projet et de l'ONG requérante.

Coopération décentralisée à travers deux partenariats :

2. Nouakchott en Mauritanie dans le domaine de l'eau (eauservice) : depuis 2009, programme pour améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement ; accent mis sur le transfert de compétences aux autorités locales ; contribution lausannoise grâce à 1ct/m³ d'eau vendue (env. CHF 130'000.- /an) + 50% EPT et stagiaire/étudiant/civiliste/auxiliaire. Budget total 2011-2014 1.7 millions ; participation financière de 17 communes suisses et de la DDC au projet. Exemple de résultat : installation de 45 km de réseau d'eau potable construit dans un quartier défavorisé, 35'000 personnes avec un accès à l'eau potable par le réseau.

3. Association internationale des Maires francophones (AIMF) (DEVCOM) :

- Présidence de la Commission dd depuis 2009, réflexion commune sur la manière d'améliorer les pratiques des villes en matière de dd, volonté d'apprentissage collectif avec, entre autres, des ateliers de terrain dans les villes, participation ponctuelle d'autres services lausannois ;
- Participation au financement du Fonds de coopération de l'AIMF (CHF 22'000.- /an).

d'ordinateurs d'autres collectivités et entreprises, mais difficulté à trouver suffisamment d'ordinateurs ; vif succès du côté des demandeurs d'emplois (43 accueillis en 2 ans, 15% de réinsertion).

Aide humanitaire ne fait pas partie des axes principaux de l'engagement international de la Ville, mais actions ponctuelles possibles sur décision de la Municipalité (DEVCOM).

Couverture des besoins vitaux, accès à l'emploi et au logement

Accès à l'information et aux prestations : difficulté pour les personnes précarisées, en particulier pour les aînés, de demander de l'aide.

Transparence, exemple : le Service social accorde de l'importance au suivi et à l'évaluation des résultats.

Sensibilisation, exemples :

- Le Service social a édité une brochure sur la crise du logement ;
- Sensibilisation des employés des bibliothèques au multilinguisme.

Consultation, exemples :

- Enquête de satisfaction sur l'aménagement d'une bibliothèque et boîte à avis pour la future Maison du livre ;
- Le Service social organise des ateliers sur la thématique du logement et souhaite les renforcer ;
- Besoin identifié par le Service du logement et des gérances d'être plus à l'écoute des demandeurs sur les mesures qui leur seraient utiles.

Partenariats :

- Le Service du travail coopère avec de nombreuses associations ou fondations réalisant des mesures d'insertion, sous la forme de contrats de prestation ;
- Le Service du logement et des gérances travaille étroitement avec les coopératives d'habitation pour la réalisation des projets de logements. Il participe au conseil d'administration de certaines d'entre-elles.

« Empowerment » : le Service du travail et le Service social travaillent dans la perspective d'accompagner les bénéficiaires des aides vers l'autonomie. Objectif : renforcer leur capacité à s'assumer de manière indépendante.

Cohésion

Philosophie générale : faire avec les personnes plutôt que contre, les politiques de cohésion répondent à des besoins, donc être attentifs aux besoins.

Information et accès à l'information (Q21) :

- Depuis 2009 : programme d'accueil des nouveaux habitants pour favoriser la connaissance des prestations publiques et de la Ville (guide Vivre à Lausanne, soirée d'accueil plusieurs fois par an, visites guidées de Lausanne) ; Bureau Info cité ;
- Traduction des dépliants en plusieurs langues ;
- Guide « Allons-y » : activités culturelles de CHF 0 à 20.- ;
- Brochure des musées lausannois ;
- *Grandir*, journal de la Direction de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale, pour les 4-16 ans, adressé 4 fois/an gratuitement aux parents d'élèves.

Participation à la vie citoyenne :

- Associations des amis de différentes institutions culturelles : permettent à des passionnés de s'impliquer dans la vie de l'institution, par exemple les Amis du Théâtre de Vidy, les Amis du mudac, etc ;
- Volontaires sportifs lausannois : réseau de volontaires disponibles pour l'organisation d'événements sportifs à l'aide d'une plateforme informatique gérée par la Ville ;

Cohésion

Mobiliser les employés communaux comme des acteurs de la communauté.

Les collaborateurs de la Ville sont des agents potentiels, mais sous estimés, de communication et de transmission d'informations. Pour cela l'information interne sur les activités des uns et des autres doit être améliorée.

- « Votre ville, Votre vie, Votre voix »: visites et séances d'information pour mieux comprendre les droits politiques et le fonctionnement de la commune, rencontrer les autorités et dialoguer. S'adresse aux jeunes étrangers mais aussi à toute la population. Projet pilote avec les élections 2011 et poursuite avec la volonté de pérenniser;
- Fête des 18 ans depuis 2011: une cérémonie pour l'entrée dans la vie citoyenne, organisée par le Conseil des Jeunes;
- Conseil des jeunes (FDD): créé en 2010 pour encourager les jeunes à réaliser des projets visant à améliorer leur qualité de vie et à prendre part à la vie publique;
- Conseils des enfants (FDD): ont actuellement lieu dans cinq quartiers: Prélaz, Chailly, Boisy, Bellevaux et Bourdonnette. Espaces ouverts et encadrés où les enfants de 6 à 12 ans viennent librement partager des préoccupations individuelles ou collectives. Cela peut parfois déboucher sur des actions comme en 2013 avec une vente de jouets au profit d'une association d'enfants atteints de cancer ou sur des propositions dans le cadre de réaménagement d'une place de jeux. Chaque conseil est co-animé par une coordinatrice de la Ville et un/e animateur/trice du quartier, au rythme d'environ huit fois par an.

Sensibilisation et formation: semaine d'actions contre le racisme (chaque année, en 2013 pour la première fois dans 3 quartiers avec des théâtres-forums, formations pour concierges et enseignants, atelier pour développer des projets, films, spectacles, débats); formation sur mesure pour les entreprises et institutions.

Participation dans les quartiers:

- Démarche participative « Réinventons le Vallon »: en 2011 la population du quartier a pu donner son avis sur les interventions urbanistiques à réaliser pour augmenter la qualité de vie (information, questionnaire, fête de quartier, ateliers, synthèse). 45 objectifs obtenus par consensus. Dans la phase opérationnelle engagée depuis lors, les habitants continuent d'être informés;
- Démarche participative avec la population de Vers-chez-les-Blancs pour une meilleure entente de voisinage;
- Contrat de quartier à Montelly: démarche engagée en 2010 et terminée en 2013 pour faire émerger des projets de proximité, favoriser le dialogue entre les habitants et les autorités, renforcer le vivre ensemble; événements festifs, découvertes, ateliers participatifs. Actions réalisées suite à la démarche: une liaison piétonne pour les enfants de la garderie, une zone de plantage, des paniers bio livrés à vélo, l'aménagement de l'escalier Montelly-Colline, des fêtes et davantage de convivialité, création de l'association « Montelly vit »;
- Contrat de quartier des Boveresses: démarche engagée en 2013 suite à la bonne expérience de Montelly.

Partenariats: le SJL travaille étroitement en contact avec ses publics-cibles, en particulier les jeunes pour les aider à réaliser leurs projets. Pour ce faire, il a des instruments de financement rapide comme le fonds de soutien aux projets des jeunes ou des casuels.

Solidarité internationale

A l'exception du site internet et de présentations ponctuelles lors d'événements (p.ex. rencontre annuelle DDC ou AG de l'UCV), il y a peu de communication sur les engagements en matière de solidarité internationale.

Partenariat eau service - Nouakchott: nombreux efforts de communication, dont campagne Lausanne Eau Solidaire en 2012 (vente de carafes), présence sur des stands (Journée mondiale de l'eau, Festival de la Terre, etc.), participation à des forums internationaux (Oujda & Genève organisé par le Global Water Solidarity (UNDP)), articles de presse et séances avec les 17 communes partenaires ou intéressées.

Solidarité internationale

Renforcer l'information aux Lausannois

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

Partenariat avec Nouakchott clairement orienté vers le renforcement des compétences des autorités et de l'administration locales. Le projet est une opportunité de formation pour les civilistes, stagiaires, étudiants en master ou auxiliaires intéressés dans le domaine de l'eau et du développement.

[Suite de la page précédente](#)

Renforcer le portage politique des mesures de solidarité et la mobilisation des élus.

Renforcer l'implication des collaborateurs dans des actions de solidarité internationale.

AIMF : renforcer la mise en réseau naturelle des villes de la commission dd, sans intervention systématique de Lausanne.

Mobilisation des collaborateurs de l'administration

Les collaborateurs peuvent bénéficier de jours d'absence payés pour s'engager dans des actions de solidarité à l'échelle locale ou internationale (participation à la direction d'association, 6 demi-journées; cours Jeunesse et Sports ou actions humanitaires, une semaine; expertise aux examens, cours apprentis/PC/pompier, deux semaines).

Mobilisation des collaborateurs de l'administration

A développer avec d'autres mesures (par exemple Community Days).

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

Communes, canton, confédération, hautes écoles, etc.

Couverture des besoins vitaux, accès à l'emploi et au logement

Collaboration entre l'ORPL et le Service social/CSR. Contacts directs entre conseillers ORP et assistants sociaux. Eventuels problèmes de collaboration traités dans les meilleurs délais, si besoin par les directions respectives. La collaboration pourrait encore être renforcée.

Couverture des besoins vitaux, accès à l'emploi et au logement

Renforcer les collaborations avec les hautes écoles.

Le Service du travail est plutôt isolé du fait que Lausanne est la seule ville gérant l'assurance chômage. Membre de l'association Insertion Vaud et Insertion Suisse.

Le Service social est membre de toutes les organisations importantes pour son domaine d'activité. Le dialogue avec le Canton est constructif et permet de faire évoluer les mesures. Lausanne joue le rôle de laboratoire. Le SSL est en lien avec la HES, l'UNIL et l'IDHEAP. Un projet PNR intéressant à suivre « LIVES - Surmonter la vulnérabilité: perspective du parcours de vie », étudie les effets de l'économie sur l'évolution de situations de vulnérabilité. Collaborations également avec des collectivités françaises.

Dans le domaine des assurances sociales les forces des cantons sont mises en commun pour la formation du personnel.

Le Service du logement et des gérances collabore avec les Hautes écoles.

Cohésion

Dans le domaine de l'intégration et de la jeunesse, des échanges et réflexions se développent dans le cadre de l'Union des villes suisses (UVS) et de la Conférence tripartite sur les agglomérations et de la Conférence romande des délégué(e)s enfance et jeunesse (CRDEJ) qui sont actives dans ces domaines.

[Suite de la page précédente](#)

La Ville s'inscrit dans le cadre des actions de l'UNICEF avec le label « Commune amies des enfants ». La remise de cette distinction reconnaît la qualité de la politique de l'enfance et de la jeunesse lausannoise. Devenant la première commune romande et la première grande ville de Suisse « amie des enfants », Lausanne se voit encouragée à maintenir le cap. Cette démarche a suscité la création d'un groupe de référence transversal composé de professionnel(le)s issus des champs sociaux et urbanistiques. Il agit telle une caisse de résonance qui fait entendre les besoins des enfants et des jeunes comme acteurs de la Ville.

Le Service des sports est actif au sein de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) et de l'Association des services des sports Romandie et Tessin.

Le Service des bibliothèques et archives est actif dans les réseaux métiers.

Solidarité internationale

Membre passif depuis 1999 de l'Association des Agences pour la Démocratie Locale.

AIMF comme réseau des villes francophones avec deux niveaux, la Commission dd avec des relations renforcées avec certaines villes et les activités de l'AIMF de manière générale.

EPFL: collaboration avec Ingénieurs du Monde et suivi de travaux de master.

Eauservice est un établissement d'affectation pour civilistes.

Partenariat avec Nouakchott inscrit dans le réseau Solidarité'Eau suisse.

Participation au Forum mondial de l'eau.

DDC et Aquasan (groupe d'experts dans le domaine de l'eau et du développement): collaboration dans le cadre du projet Nouakchott, DDC membre du Comité de pilotage.

EAWAG/Sandec: collaboration dans le cadre du projet Nouakchott.

Entreprises suisses (ADN, SGS, Magasin du Monde, etc.) pour la communication sur le projet Nouakchott à travers les carafes.

Séances d'information et d'échange organisées annuellement avec les 17 communes partenaires du projet Nouakchott.

Autres réseaux: Mayors for peace, Villes contre le racisme.

Solidarité internationale

Renforcer les liens avec des villes desquelles Lausanne pourrait apprendre.

Engagement 4

Biens naturels communs



L'essentiel en bref

La démarche générale de la Ville reflète une préoccupation et un investissement grandissants dans les enjeux environnementaux. Lausanne attache une grande importance à la biodiversité et à la qualité de ses espaces verts et forêts. Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable de qualité, la Ville souhaite préserver les ressources naturelles, diminuer les rejets polluants à la sortie des STEP et abandonner les produits phytosanitaires.

Dans le domaine de l'énergie, Lausanne possède une vision et une stratégie déjà bien définies et peut démontrer d'excellents résultats dans la réduction des émissions CO₂ et la production d'énergies renouvelables. L'efficacité énergétique mérite une attention particulière ces prochaines années pour atteindre les objectifs fixés par la Confédération. L'amélioration de la qualité de l'air et l'assainissement du bruit routier sont fortement corrélés aux politiques de tranquillisation des quartiers et de maîtrise du stationnement.

4.1	Maillage écologique		Nature en ville
Patrimoine naturel	<p>Etude en cours sur la biodiversité en ville : réseau écologique sur l'espace public et travail à faire avec les privés.</p> <p>Maillage écologique, plantation d'espèces indigènes et nouveaux plantages (FDD).</p> <p>Toitures végétalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation extensive pour compenser partiellement la perte de surfaces perméables au sol ; • Projet d'augmentation de la capacité de rétention (synergies avec service d'assainissement) ; • Possibilité de combiner avec des panneaux photovoltaïques. Potentiel considérable : 690'000m² selon une étude de la société SI-REN SA. 		<p>Réaliser les objectifs du rapport-préavis Nature en ville (2012/11) qui sert à tester un certain nombre de mesures innovantes durant 5 ans.</p> <p>Élaborer un Concept directeur nature en ville construit autour de cinq axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances sur la biodiversité en ville ; • Développer de manière cohérente l'intégration de la nature dans les planifications urbaines ; • Améliorer le maillage écologique et promouvoir la protection des espèces prioritaires ; • Promouvoir des pratiques de gestion des espaces verts favorables à la nature ; • Informer, sensibiliser et mobiliser les professionnels et la population.
	<p>Forêts</p> <p>Arrêt des traitements du bois depuis 3 ans pour préserver les nappes phréatiques.</p> <p>Essences indigènes pour assurer la biodiversité : très bon mélange (un des meilleurs du Plateau).</p> <p>Certification FSC des forêts lausannoises (FDD).</p>	<p>Lacs</p> <p>Programme de gestion écologique des rives du lac de Bret.</p> <p>Participation aux activités de la CIPEL pour la protection des eaux du Léman.</p>	
	<p>Viticulture</p> <p>Culture biodynamique dans certaines zones viticoles (ex : Rochefort).</p>	<p>Agriculture et viticulture</p> <p>Suivi des zones de protection des eaux souterraines.</p> <p>Signature de conventions avec les agriculteurs.</p>	<p>Agriculture et viticulture</p> <p>Promouvoir l'agriculture urbaine, tant sur terrain public que privé.</p> <p>Etendre la pratique du biodynamique dans d'autres domaines viticoles.</p> <p>Aménagement des parcs publics</p> <p>Améliorer la sécurité dans les différents parcs publics.</p> <p>Recherche de solutions d'aménagements afin de garantir une qualité de vie des usagers avec des moyens moindres.</p> <p>Projet de Maison de la nature/du dd à Sauvabelin et renaturation du lac.</p> <p>Monitoring</p> <p>Système de monitoring et de suivi de l'évolution de la biodiversité, à réaliser.</p>

Thèmes identifiés	Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Autres mesures réalisées et/ou en cours, non-exhaustif	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
4.1	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration
Patrimoine naturel	<p>Entretien écologique différencié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne est une ville précurseur ; • Pas d'arrosage, ni produits phytosanitaires, ni engrais et fréquence d'entretien réduite sur certaines surfaces : avantages écologiques, économiques et esthétiques ; • Abandon progressif des pesticides et insecticides dans les cimetières (23 ha sur 153 ha d'espaces verts) ; • Inventaire des produits chimiques. <p>Objectif : diminution voire abandon des produits phytosanitaires pour réduire les impacts environnementaux.</p>		Transversalité et collaboration entre les services à améliorer.
4.2	Stratégie		Stratégie
Energie	<p>La Ville s'engage fortement et depuis longtemps pour une politique énergétique durable : amélioration de l'efficacité énergétique, production et utilisation d'énergies renouvelables, réduction des émissions CO2.</p> <p>Reconnaissance de son engagement dès 1996 avec l'obtention du label Cité de l'énergie et du European Energy Award Gold dès 2004 (renouvelée en 2013).</p> <p>2009 : ratification de la Convention des Maires et engagement de réaliser une vingtaine de macro-actions pour atteindre les 3 x 20 d'ici 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 20% d'émissions de CO2 ; • Augmentation de 20% de l'efficacité énergétique ; • Atteinte d'une part de 20% d'ER dans le mix global d'énergie consommée. <p>Dès 1993, création d'un fonds de financement pour l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables (FEE), alimenté par une taxe sur l'électricité.</p> <p>2009 : création de la société SI-REN SA pour réaliser le potentiel de production d'ER (éolien, solaire, biomasse, géothermie).</p> <p>Planification énergétique territoriale pour assurer un approvisionnement efficient du territoire :</p>		<p>Potentiel d'amélioration : mieux partager les objectifs et le suivi de la politique énergétique entre les différents services et directions concernés.</p> <p>Défis : mise en oeuvre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération qui fixe des objectifs ambitieux en matière de maîtrise de la demande d'énergie.</p>

4.2

Energie

Suite de la page précédente

Plan directeur du CAD et concepts
énergétiques de quartier.

Amélioration de l'efficacité énergétique
de l'éclairage public par le biais du plan
lumière communale.

Efficacité énergétique

Efficacité énergétique

Télégestion de plus de 350 bâtiments.

Financement projet par projet à travers
le Fonds FEE.

Mesures de sensibilisation et d'incitation,
voir sous mobilisation des parties
prenantes.

Depuis 2000, remplacement des ampoules
à vapeur de mercure par des ampoules à
vapeur de sodium ou iodures métalliques et
progressivement par du LED: la majeure
partie du parc est actuellement renouvelée.

Centrales de froid par le chaud à partir
du réseau de chauffage à distance.

Microcogénération à partir du chauffage
à distance à la piscine de Mon Repos
(Eneftech).

Veille technologique :

- Stockage de l'électricité (projet de
stockage hydropneumatique Enairys,
avec le Canton et l'EPFL);
- Pilotes de smart metering et de
domotique;
- Nouveau système de télégestion des
bâtiments à l'étude;
- Programme de maîtrise de la demande
d'énergie en cours de réalisation;
- Concepts énergétiques pour quartier
durable.

Mettre en oeuvre un programme d'efficience
énergétique à large échelle sur le territoire
lausannois pour atteindre l'objectif de -20%
de consommation en 2020.

Stabiliser la consommation d'électricité d'ici
2020 à son niveau de 2000.

Equilibre à trouver entre respect des normes
d'isolation et protection du patrimoine pour
les bâtiments classés.

Energies renouvelables

Energies renouvelables

Atteinte de 28% du mix global
d'énergie (électricité et chaleur),
objectif de la Convention des Maires.

CAD :

- Fournit 20% de la consommation
totale d'énergie et couvre 40% du
territoire du centre urbain;

Objectif 2030 : 50% de la consommation
d'électricité couverte par une production
renouvelable locale.

CAD : objectif de 80% d'ER en 2030 pour
une couverture de 30% des besoins.

Exploitation du potentiel de l'énergie
thermique des eaux usées en sortie de STEP.

4.2

Energie

- Système centralisé alimenté en partie par des ER (70%): TRIDEL (déchets et bois, 60% de l'approvisionnement, en baisse depuis l'introduction de la taxe au sac), STEP de Vidy (fumées d'incinération);
- Réseau complété dans le périmètre sud à l'horizon 2020;
- Augmentation de la consommation de 3% par an (nouveaux raccordements) et diminution de 0.5% (assainissement des bâtiments);
- Projets futurs de production de pointe au gaz: Bossons (2014), agrandissement à Malley (horizon 2030).

Pompes à chaleur:

- Potentiel faible en milieu urbain dense, plus important dans les zones foraines;
- Pour contourner le manque de place, possibilité de sondes plus longues et moins nombreuses. Projet pilote en cours sur 4 bâtiments en construction (av. de Morges 139, Couchirard 6) avec sondes à 500 mètres;
- Mise en oeuvre à plus large échelle prévue pour les écoquartiers.

Bois:

- Le potentiel des forêts lausannoises est épuisé. De plus, le chauffage au bois n'est pas encouragé en milieu urbain (particules fines);
- Projet de production de biocombustible à partir de bois, utilisé en substitution au gaz pour une des chaufferies de Pierre-de-Plan.

Eolien:

- Lausanne est actionnaire de RhônEole, qui exploite les éoliennes de Colonges (2005) et Martigny (2008). Env. 10 GWh/an;
- Décembre 2013: mise à l'enquête du projet de parc éolien EolJorat Sud, prévu dans les bois du Jorat. Lancé par la Ville de Lausanne (partie Sud). Production annoncée de 80 GWh/an.

Solaire photovoltaïque:

- Cadastre solaire réalisé. Potentiel de 100 GWh/an;

.....
Suite de la page précédente

Principaux projets de production d'ER à réaliser:

- Géothermie profonde;
- Participation au projet de centrale à gaz à cycle combiné de Chavalon.

Difficulté à intégrer les grands projets énergétiques dans la planification des investissements.

4.2

Energie

- Objectif : 30 GWh d'ici 2020 ;
- Centrales réalisées pour une puissance de 2'900 kW par Si-REN au 31.12.2013.

Hydroélectricité :

- Installation hydroélectrique de Lavey. 400 GWh/an (= 30% des besoins en électricité de la zone de desserte SiL) ;
- Projet d'optimisation de l'aménagement de Lavey (La-vey+) : +75 GWh ;
- Participation au projet d'aménagement hydroélectrique sur le Rhône, Massongex-Bex : +12 GWh ;
- Installation de turbinage des eaux dérivées de la Louve (185 kW).

Biométhanisation :

- Installation agricole des Saugealles (300 MWh) ;
- Projet de biométhanisation agricole à Palézieux (1GWh) ;
- Projet de biométhanisation industrielle (valorisation possible du biogaz par injection dans le réseau ou par couplage chaleur-force avec utilisation de la chaleur pour le CAD).

Emissions CO2

Objectif de 20% de réduction déjà atteint grâce au report modal vers m² et à la construction de l'usine TRIDEL.

CAD contribue directement à la réduction des émissions CO2. Le raccordement d'un bâtiment chauffé au mazout induit une réduction par 4 des émissions.

Le gaz couvre 30% des besoins énergétiques du territoire. Perspective : énergie de transition à remplacer progressivement par des ER. En attendant, privilégier les CFF avec une priorité aux piles à combustibles.

Convention d'objectif volontaire, au sens de la loi sur les émissions de CO2, signée avec l'OFEV pour la période 2008-2012 : réduction de 40% à 21'244 tonnes des émissions jusqu'en 2012, par rapport à 2003. Objectif atteint.

Intégration obligatoire du CAD dans le système d'échange de quotas d'émissions

.....
Suite de la page précédente

Emissions CO2

Objectif : 2.4 t/hab en 2030 pour atteindre linéairement l'objectif fédéral de 1 t/hab en 2050.

Poursuivre la mise en oeuvre du Plan des mesures OPair.

Les autres mesures à prendre ou à poursuivre sont contenues dans les mesures d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables.

Thèmes identifiés	Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Autres mesures réalisées et/ou en cours, non-exhaustif	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
-------------------	---	--	---

4.2 Energie	(SEQE) prévu par la nouvelle loi sur le CO2, entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2013. Suite de la page précédente	
		Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration
		<p>Une majorité des bâtiments de l'administration communale est raccordée au CAD et tous sont alimentés par de l'électricité renouvelable (nativa).</p> <p>Optimisation énergétique grâce à la télégestion.</p> <p>Communication de la performance énergétique des bâtiments par l'affichage de l'étiquette Display.</p> <p>Exigences énergétiques élevées pour les nouvelles constructions publiques, en principe au moins Minergie Eco et objectif de 100% d'ER.</p> <p>Innovation (par exemple, la Maison de paille) (FDD).</p>	<p>Réaliser le programme d'assainissement des bâtiments du patrimoine financier en préparation.</p> <p>Renforcer les mesures d'optimisation énergétique des bâtiments du patrimoine administratif.</p> <p>Coordonner et formaliser les standards énergétiques à atteindre dans la construction et la gestion du patrimoine bâti communal (coordination des pratiques des différents services concernés).</p>

4.3 Eau	Qualité de l'eau	Qualité de l'eau	Qualité de l'eau
	<p>Objectif principal d'eauservice: approvisionnement en eau potable de qualité. La diminution de consommation est positive pour l'aspect énergétique mais pose des problèmes de qualités d'eau (stagnation) et de financement. Une diminution de la vente d'eau de 10% depuis 1990, alors que la population a augmenté de 20% est observée sans programme de promotion spécifique de la part d'eauservice.</p> <p>Chaque planification de quartier intègre les objectifs de protection de l'eau.</p> <p>Préservation des ressources à proximité des sources et abandon de produits phytosanitaires.</p> <p>Projet de nouvelle STEP et adaptation des infrastructures existantes.</p>	<p>Contrôles réguliers des installations: objectif de contrôle complet sur une période de 20 ans.</p> <p>Micropolluants: étude de limitation de la production à la base: collaboration interservices et avec l'UNIL.</p>	<p>Améliorer de la qualité des eaux superficielles avant le rejet dans le milieu naturel.</p> <p>Mettre en place des procédés de traitement de l'eau qui traite les micropolluants.</p>
	Gestion des eaux	Gestion des eaux	Gestion des eaux
	Adoption du plan général d'évacuation des eaux (2013): plan de mesures concrètes à entreprendre pour maintenir et améliorer les infrastructures.	<p>Economies d'eau:</p> <ul style="list-style-type: none"> Fontaines gourmandes en eau potable. <p>Objectif: faire diminuer la consommation</p>	<p>Mise en oeuvre du plan général d'évacuation des eaux.</p> <p>Mise en oeuvre du plan directeur de</p>

4.3

Eau

.....
Suite de la page précédente

Plan général d'évacuation des eaux intercommunal : concerne le bassin versant de Vidy.

Préavis en cours pour début 2014 : plan directeur de gestion des eaux : actions et mesures pour limiter les atteintes au cycle de l'eau et réduire les rejets polluants dans les milieux naturels.

- d'eau potable pour le fonctionnement des fontaines (FEE);
- Nouvelles pompes à la fontaine de la place de la Navigation et à la fontaine de cuivre à Ouchy (meilleur rendement et arrêt des fontaines en cas de mauvais temps) (FEE);
 - Système de gestion informatisée des pompes basée sur une optimisation de l'énergie.

Gestion des eaux sur les espaces publics : réserve d'eau sur la parcelle pour arroser la quantité minimale pour éviter le gaspillage.

Captage et récupération des eaux de toiture à Malley et TRIDEL.

Équipement des WC d'urinoirs à sec pour des économies d'eau.

Les fuites d'eau dans le réseau d'eau potable sont recherchées en continu par des appareils d'écoute fixe au centre-ville et des campagnes mobiles qui permettent de diagnostiquer l'ensemble du réseau chaque année.

la gestion de l'eau pluviale en Ville dès 2014.

Lacune de coordination dans la gestion des eaux de pluie.

Problème de financement des infrastructures si la consommation d'eau diminue.

Besoin de consommer une quantité suffisante pour maintenir une qualité de l'eau : paradoxal quant à l'objectif d'économies de consommation.

Monitoring

Système de monitoring et de suivi existant :

- Eauservice est certifié ISO 9'001 et 14'001 pour l'ensemble de ses activités, maîtrise ses impacts environnementaux et suit ses indicateurs de performance;
- Contrôle de la qualité de l'eau distribuée – 30'000 analyses/an effectuées par le laboratoire accrédité d'eauservice;
- Contrôle périodique de la qualité des eaux des plages et de cours d'eau.
- Enquête de satisfaction auprès des gérants d'immeubles;
- Sondages auprès des consommateurs pour mieux comprendre leurs comportements et attentes vis-à-vis de la qualité de l'eau;
- Page internet recensant toutes les caractéristiques concernant la qualité de l'eau potable selon le lieu d'habitation à Lausanne et les communes environnantes.

Thèmes identifiés	Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Autres mesures réalisées et/ou en cours, non-exhaustif	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
4.3 Eau			Évolution du climat Réflexion à long terme à avoir sur les conséquences d'une éventuelle pénurie d'eau. Réduire la consommation d'eau.
	Exemplarité de l'administration Utilisation de l'eau gravitaire et de l'eau de pluie pour l'arrosage horticole afin d'éviter les pompages depuis le lac Léman : <ul style="list-style-type: none"> • 50% eau potable et 50% eau de pluie actuellement. Efficacité énergétique des installations communales (FEE).	Exemplarité de l'administration Bassins de récupération pour réutiliser l'eau de pluie pour l'arrosage dans les serres de la Ville. Service d'assainissement : charte interne intégrant le dd.	Exemplarité de l'administration Economies d'eau à réaliser dans les bâtiments administratifs et les installations de la Ville. Projet d'utiliser 100% d'eau de pluie pour l'arrosage horticole d'ici 2-3 ans.
4.4 Air	Qualité de l'air Lausanne est une ville précurseur dans les objectifs de surveillance de la qualité de l'air : <ul style="list-style-type: none"> • Fin 1950, début 1960 : création du premier service de surveillance de la qualité de l'air ; • Création de l'Office de coordination des risques environnementaux (OCRE) : air, eau, bruit, sol, accidents naturels. 1995 : Lausanne et les communes de l'agglomération instaurent leur premier plan de mesures d'assainissement de l'air. 2005 : adoption de 50 mesures dans le Plan des mesures OPair. Volonté d'agir sur les facteurs de dégradation de la qualité de l'air sur 2 niveaux principaux : aménagement du territoire et mobilité.	Qualité de l'air Installation de 108 sites de mesure de la qualité de l'air dans l'agglomération, dont 48 à Lausanne. Optimisation de la collecte des déchets en tenant compte de la pollution de l'air.	Qualité de l'air Les efforts consentis mènent à une limite du système actuel, on assiste à une stagnation des résultats sur la qualité de l'air : dans la zone du centre-ville il y a un dépassement de 10 points par rapport à la moyenne admise. Etude des risques climatiques et potentiels d'actions pour la Ville (îlots de chaleurs).
	Aménagement du territoire Densification des zones urbaines en liaison à des transports publics performants. L'évitement de l'étalement urbain, conjugué à un réseau de transports en commun adéquat, rationalisent les déplacements et limitent la pollution de l'air. Réduction du stationnement sur le domaine privé liée à une meilleure desserte des transports publics.		Energie Investir dans les politiques d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique (FEE).

Thèmes identifiés	Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Autres mesures réalisées et/ou en cours, non-exhaustif	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
4.4	Mobilité Hiérarchisation du réseau routier, optimisation des axes principaux et des routes de desserte. 100 millions env. investis dans la création du métro m2 reliant Ouchy aux hauts de Lausanne (27,6 millions de passagers transportés en 2013). 50 millions env. investis pour l'optimisation du réseau de redistribution des transports publics. Promotion de la mobilité douce: 34% de la zone urbaine en zones modérées, augmentation et réaménagement des pistes cyclables. Promotion par subventionnement (FEE) du vélo électrique et du scooter électrique, et accès gratuit à un réseau de bornes de recharge. Maîtrise du stationnement sur le domaine public.	Mobilité Réduction continue d'émissions des transports publics : objectif d'ici 2020, 48% de prestations électriques et 5% au gaz.	Mobilité Réviser la politique de stationnement sur le domaine public et privé. Le maintien des 5'000 à 6'000 places de parc publiques générera toujours un haut niveau de pollution. Renforcer les capacités des parkings-relais à l'extérieur de la ville.
		Exemplarité de l'administration Mise en vigueur du plan de mobilité interne. Elargissement du parc de véhicules peu polluants de l'administration. Promotion du vélo électrique au sein des services.	
4.5	Bruit La problématique du bruit s'appuie sur deux bases légales fédérales: la loi sur la protection de l'environnement (LPE, 1983) et l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB, 1986). Depuis 2003, Lausanne a attribué ses degrés de sensibilité au bruit sur son territoire. Ils sont attribués en fonction de l'affectation du sol et permettent de fixer les valeurs limites d'exposition au bruit. Comme pour toutes les villes, la source d'émission de bruit la plus préoccupante provient du réseau routier. C'est pourquoi le traitement du bruit est ici étroitement	Existence du Groupe de Prévention contre le bruit (GPB), constitué de 4 agents de Police-secours. Interventions multiples et très rapides sur le terrain. Sur le niveau « chemin de propagation du bruit », installation de parois antibruit, quartier de la Sallaz. Nouvel aménagement routier afin d'éloigner la source du bruit des lieux d'habitation, quartier du Bugnon. Inventaire des zones dites « calmes » en vue de leur préservation aux risques du bruit.	Comme pour la qualité de l'air, l'assainissement du bruit dépend du renforcement de la politique de limitation de la circulation routière au centre-ville : <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des études d'assainissement du bruit doivent encore donner lieu aux travaux qui en découlent. Il y a ici une préoccupation concernant le respect de l'échéance de 2018.

4.5

Bruit

lié aux mesures adoptées plus haut dans le plan d'assainissement de la qualité de l'air (OPair 2005), dont les principales mesures sont liées aux nouvelles politiques de planification et d'aménagement du trafic routier à Lausanne (stationnement, tranquillisation des zones, transports publics, mobilité douce, etc.).

Lausanne accuse un retard face à l'échéance de 2018 fixée par la Confédération pour le Plan d'assainissement du bruit, routes cantonales et communales :

- Obligation d'établir des études d'assainissement du bruit, coût env. CHF 10'000.-/km. Lausanne débute en 2006. Collaboration avec Routes et Mobilité et Police. 53 km d'études d'assainissement du bruit doivent être effectués pour Lausanne, en totalité ;
- 22 km d'études d'assainissement du bruit doivent encore être effectués pour Lausanne.

Par principe de précaution et prévention, une attention particulière est portée aux nouvelles installations, comme les équipements sportifs, afin de répondre à des exigences légales plus sévères (5 décibels en moins que pour les anciennes installations).

Lausanne effectue un grand travail de coordination interne afin d'agir le plus en amont possible dans les Plans partiels d'affectation (PPA) et le nouveau Plan directeur du PDCom, pour le respect des VP (valeurs de planification) intégrant 5 décibels en moins que la norme actuelle pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Mise en place de revêtements phonoabsorbants et diminution des chantiers de nuit pour lutter contre les nuisances sonores.

Achats de véhicules et machines électriques moins bruyants.

.....
Suite de la page précédente

Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
<p>Patrimoine naturel</p> <p>« Un arbre un enfant » : plantation de 1500 arbres/an.</p> <p>Journée nettoyage des forêts.</p> <p>World café au parc de la Brouette en collaboration avec la fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL).</p> <p>Brochures pour agriculteurs (produits phytosanitaires, engrais, etc.).</p> <p>Diminution, voire abandon de l'usage des produits phytosanitaires dans les parcs au sein du SPADOM.</p> <p>Jardins potagers dans les écoles.</p> <p>Entretien de pieds d'arbres par des particuliers.</p> <p>Attention et conseils portés aux agriculteurs sur leurs modes de gestion.</p> <p>Vingtaine de balades durant l'année.</p> <p>Sensibilisation 2x/an sur les plantages : 10 plantages déjà réalisés avec les habitants.</p> <p>Consultation des habitants lors de la planification de places de jeux, mais pas de participation à l'élaboration.</p>	<p>Patrimoine naturel</p> <p>Meilleure collaboration avec les milieux privés pour garantir une qualité des espaces verts.</p> <p>Motiver et inciter les gérances à créer des espaces verts plus naturels au pied des immeubles.</p> <p>Besoin de plus d'espaces verts proches de la nature qui nécessitent l'implication maximale des citoyens (écogestes, bonnes pratiques).</p>
<p>Energie</p> <p>Documents informatifs ajoutés à l'envoi des factures d'électricité.</p> <p>Ouverture du Centre Contact Energies en 2012 : guichet d'information et espace d'exposition.</p> <p>Actions régulières de sensibilisation : expositions, stands, cours pour entreprises.</p> <p>Lausanne propose des incitations pour les installations solaires photovoltaïques et les véhicules à gaz.</p>	<p>Energie</p> <p>Renforcer la communication sur les offres existantes des SiL (subventions, conseils, nativa plus).</p> <p>Renforcer les mesures de mobilisation des acteurs, surtout à l'intention des jeunes (Rêve d'avenir, Smart City).</p>
<p>Eau</p> <p>Stand au Comptoir Suisse, à la Journée mondiale de l'eau et ailleurs sur la qualité de l'eau.</p> <p>Brochures sur les différents sujets liés à l'eau potable.</p> <p>Devoir d'information tous ménages, rapport d'activités.</p> <p>Soirées d'information pour les concierges sur la gestion des déchets et de l'eau.</p> <p>Séances d'information auprès des communes alimentées en eau potable.</p>	<p>Eau</p> <p>Meilleure coordination entre Assainissement et SPADOM pour la gestion des terrains communaux.</p>
<p>Air</p> <p>GT pour le choix des véhicules de l'administration les moins polluants.</p>	

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

Ecoles

Activités de sensibilisation à l'environnement: guide édité depuis 2008 pour les écoles. Toutes les classes lausannoises ont droit à trois animations maximum/an. En moyenne annuelle, une trentaine d'animations différentes sont proposées, 855 animations sont effectuées.

Animations gérées par le Service jeunesse et loisirs.

Sensibilisation, formation et catalogues d'animations scolaires: visites d'installations de la Ville, fermes pédagogiques, compostière, animations forêts, thèmes eaux-énergie-déchets-milieu de vie.

Formations

Formations sanu, SIA.

Catalogues de formations continues (SPADOM). Collaboration interservices (urbanisme, SPADOM, et assainissement) lors de planifications.

Cours WWF donnés par des collaborateurs du SPADOM, SLG et SiL.

Mise en place d'une formation CEP pour la conduite économique (Eco-Drive).

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

Communes, canton, confédération, hautes écoles, etc.

Lignes stratégiques et objectifs à plusieurs échelles: Canton, PALM, schémas directeurs.

Collaboration avec les hautes écoles – projets de recherche

EPFL et HEIG-VD: proposition de sujets de mémoire, projets-pilotes de stockage énergétique, smartgrid (FEE).

HEIG-VD: écobilan dans le domaine technique.

UNIL, EPFL, hepia: recherches et études.

Financement d'une chaire à l'EPFL par EOSH, dont la Ville est actionnaire.

Patrimoine naturel

Union suisse des services des parcs et promenades (USSP): en train de créer un label «VILLE VERTE SUISSE».

Union des villes suisses (UVS).

Visites à l'étranger du SPADOM (France: Besançon, Lyon, etc.).

Energie

Société CADOuest: collaboration intercommunale Renens, Prilly, Lausanne.

Cité de l'énergie – Energy cities.

Energie

Consolider et développer la coordination des mesures avec les communes environnantes.

Création d'Energie Ouest Suisse (EOS) : regroupement des distributeurs romands, puis création d'ALPIQ en 2009.

Achats communs de matériel électrique, et avec SPONTIS SA : analyse de critères d'efficacité énergétique et dd avec respect des impacts environnementaux.

.....
Eau
.....

Gestion intercommunale du réseau d'eau.

Projets-pilotes du service d'assainissement avec l'eawag et la Confédération.

Commission internationale pour la protection des eaux du lac Léman (CIPEL) et Association pour la sauvegarde du Léman (ASL).

Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA – réseau français) : entretien des conduites et durabilité des réseaux.

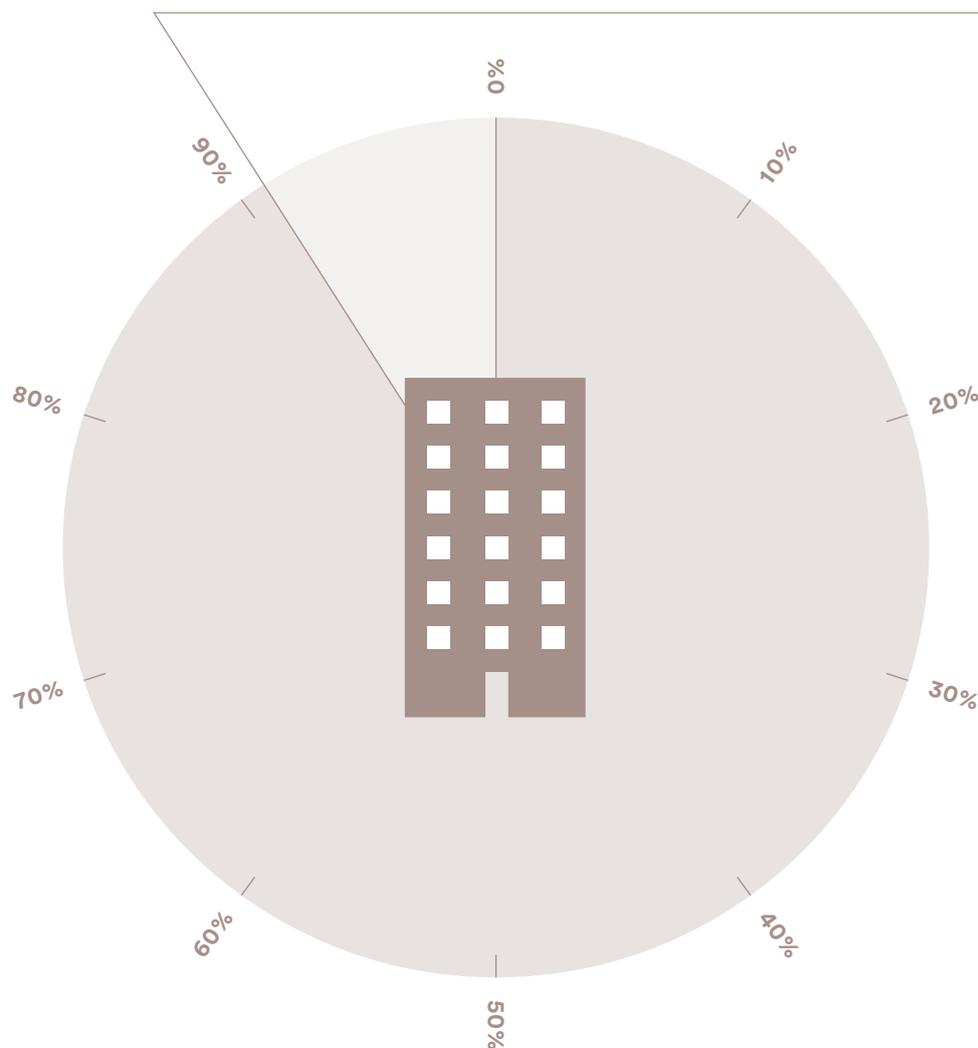
.....
Réseaux métier
.....

Société forestière suisse.

Association des entreprises électriques suisses, Association suisse de l'industrie gazière (ASIG), Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE).

Association professionnelle pour l'eau en Suisse (WSA).

Plus de 90 %



**c'est le pourcentage de
bâtiments de l'administration
lausannoise approvisionnés
en électricité renouvelable.**

Engagement 5

Planification & Conception



L'essentiel en bref

Des espaces publics de qualité, une mixité sociale et fonctionnelle au sein des quartiers, une accessibilité facilitée aux transports publics, et une utilisation mesurée du sol, sont les éléments clés qu'une ville doit considérer pour intégrer la dimension dd dans son développement territorial. Intégrée dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), la capitale vaudoise connaît actuellement une mutation démographique et urbanistique portée par le projet Métamorphose, mais aussi de grands projets de rénovation urbaine (quartier de Sévelin, gare CFF entre autres).

Durant la dernière décennie, les transports publics lausannois se sont fortement développés et la fréquentation a explosé, si bien que certaines infrastructures arrivent désormais à saturation. Il est donc nécessaire d'améliorer l'offre afin de répondre à la demande grandissante. Avec le projet Métamorphose et la politique des axes forts, le programme de Lausanne s'annonce chargé.

5.1
Planification territoriale

Plan directeur communal (PDCom) de 1996

Actuellement en cours de révision, prévu pour 2015 :

- Deux objectifs principaux: intensification urbaine de qualité et cohérence dans l'ensemble des planifications ;
- Réalisation d'une évaluation environnementale stratégique: une première pour une conception planificatrice communale ;
- Mise en réseau du territoire: priorité sur la mobilité douce et l'amélioration de l'accessibilité en TP ;
- 30'000-35'000 habitants/emplois supplémentaires sont prévus d'ici 2030: les projets en cours ou prévus devraient permettre d'y répondre. L'intensification ne prêterait pas les quartiers déjà bâtis.

Initiation et participation à la création de l'outil d'évaluation SméO quartiers durables et également bâtiments :

- Outil utilisé pour Métamorphose et les projets du SLG.

Deep City: étude dans le cadre de la révision du PDCom pour la prise en compte des sous-sols.

Bon équilibre général à trouver entre logements-emplois-équipements.

Intégrer l'évaluation dd en amont et au cours des projets avec des dispositifs plus ou moins complexes en fonction des projets.

Difficulté à maîtriser les coûts, en regard de la qualité exigée et des objectifs visés.

Méthodes pour systématiser l'analyse des coûts et faire les montages financiers, à optimiser.

Mettre financièrement à contribution les propriétaires dont on valorise l'utilisation des droits à bâtir pour financer des espaces publics ou des établissements scolaires, par exemple.

Difficulté de maintenir de grands espaces verts, en regard des objectifs de densification.

Assurer que la réalisation du quartier soit respectée lors de la construction car disparités entre PQ et réalisation: critères sociaux et environnementaux à respecter.

Exemplarité de l'administration

Lausanne est une des seules communes de Suisse qui impose autant de contraintes pour la construction sur ses propres terrains: standards élevés au niveau social (mixité sociale, espaces communautaires, lien social, infrastructures liées au sport, à la culture et aux loisirs) et environnemental (énergie, mobilité, air, déchets, bruit).

Intégration transversale de toutes ces thématiques dans la planification de quartiers et pour le projet Métamorphose.

Monitoring

Système de monitoring et de suivi à finaliser: observatoire du territoire.

Plan général d'affectation (PGA)

A permis de densifier les secteurs le long des axes forts, tout en diminuant de 60% le nombre de plans partiels d'affectation (PPA).

Projet Métamorphose

Objectif: 13'500 habitants/emplois.

Densité de qualité, mixité fonctionnelle et sociale.

5.1

Planification
territoriale

Écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy avec l'objectif d'une société à 2000 Watts.

Parc de quartier et place publique dans les Plaines-du-Loup, et plantages sur les espaces privés.

Equipements sportifs (création d'un stade de football à La Tuilière et rénovation du stade d'athlétisme de Pierre-de-Coubertin).

Mise à disposition des terrains en droits de superficie (DDP).

Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Outil de coordination et de financement pour les infrastructures de transports, le développement et la mise en valeur du réseau vert.

Plan directeur nature qui a notamment pour but de conserver, voire d'améliorer la qualité de vie, d'augmenter le nombre d'espaces verts publics et de favoriser l'installation de toitures plates végétalisées.

Plan directeur des surfaces d'agriculture de proximité qui a pour but de les conserver.

Grands projets pour Lausanne

Opération 3000 logements (projet Sirius soutenu par le FEE): loyers à prix modéré, mixité sociale et fonctionnelle.

Réaménagement du quartier de Sébeillon-Sévelin: maintien de l'identité du quartier et amélioration de la cohésion sociale (5000-6000 habitants/emplois).

Quarantaine de projets localisés sur le territoire du schéma directeur Centre Lausanne (SDCL).

Qualité et usages de l'espace public

Création d'une structure de gestion transversale:

- Le Bureau des espaces publics (BEP) examine les demandes

Qualité et usages de l'espace public

Exemples de mesures:

- Mise en valeur du patrimoine paysager et végétal et économie des ressources dans la gestion de ce patrimoine;

.....
Suite de la page précédente

5.1

Planification territoriale

d'aménagements sur le domaine public (rencontre hebdomadaire);

- Le Groupe des espaces publics (GEP) a pour rôle le développement de projets.

Des plateformes de consultation et d'échange sur les projets d'aménagement d'espaces publics sont mises sur pied depuis plusieurs années comme le Groupe des deux-roues (cyclistes)lausannois(GDRL), ou le Groupe accessibilité piétonne(GAP) (usagers piétons et groupements de défense des intérêts des personnes à mobilité réduite) ainsi que le groupe des acteurs économiques (GAE). Ces groupes de consultation sont permanents et se réunissent de manière régulière plusieurs fois par année.

Plan lumière pour les espaces publics: créer une identité, éclairer mieux et à moindre coût. Jardin temporaire durant le réaménagement de la place de la Sallaz.

- Projet « Nature pour tous »: élaboration d'un guide sur l'accessibilité des lieux naturels pour les personnes à mobilité réduite (PMR) (projet INTERREG franco-suisse);
- Analyse sécurité de plus de 700 traversées piétonnières (non protégées par des feux) existantes sur le territoire de la Ville, et la mise sur pied d'une base de données permettant d'élaborer un plan d'assainissement de ces installations;
- Mobilier urbain: bancs et abris de transports publics adaptés pour améliorer l'accessibilité des PMR;
- Réhabilitation des toilettes publiques, fermées pour cause de salubrité et d'économies;
- Quartier du Rôtillon: aménagement favorisant la création de lien social (galeries commerciales au rez-de-chaussée);
- Rénovation d'une centaine de places de jeux en cours pour répondre à l'évolution des normes;
- Jardin Robinson à la place du Tunnel: projet éphémère;
- Etudes de marché lancées pour savoir jusqu'où densifier pour financer des espaces publics de qualité;
- Valorisation de l'espace urbain au moyen de fresques, graffitis ou de mosaïques mis à disposition et soutien de jeunes artistes.

Suite de la page précédente

5.2

Patrimoine bâti

Bâtiments administratifs et installations techniques

Exemplarité de l'administration

Exemplarité de l'administration

Gestion de l'existant

Gestion de l'existant

Gestion de l'existant

Fonctionnement avec de l'électricité 100% renouvelable.

Raccord de l'ensemble du patrimoine administratif au chauffage à distance, et télégestion durant le week-end.

Déconstruction future de la Pontaise: réutilisation du béton prévue.

Terrassements: réutilisation des terres.

Récupération et recyclage des bordures en granit.

Optimisation lors de la rénovation des salles de classes, recyclage: gain économique et environnemental.

Dépôt de fournitures scolaires: stock de mobilier neuf et ancien. Sensibilisation

Développer une stratégie de gestion transversale du patrimoine bâti pour arriver à une meilleure coordination.

Stratégie d'assainissement du patrimoine financier dont le but est de diminuer la consommation énergétique par 2.

Problèmes financiers depuis 8 ans: de moins en moins d'argent à disposition pour entretenir les bâtiments.

Recherche de simplification de l'application de la loi sur la protection

5.2
Patrimoine bâti

Suite de la page précédente

	<p>au patrimoine, rien n'est jeté sans évaluation.</p> <p>Attention portée à la qualité et à la mise en valeur du patrimoine.</p>	<p>des monuments et des sites (LPNMS), tout en garantissant ses buts.</p> <p>Elargissement du cahier des charges d'entretien (inclure SPADOM).</p>
Nouvelles constructions	Nouvelles constructions	Nouvelles constructions
<p>Exigences très élevées pour les nouvelles constructions et attention portée aux matériaux dans les appels d'offres.</p> <p>Utilisation de SméO bâtiments pour les bâtiments du SLG.</p>	<p>Refuge des Saugealles : toilettes sèches économique et écologique.</p> <p>Création d'une maison de paille pour le SPADOM à la Bourdonnette.</p> <p>Toiture végétalisée sur le bâtiment de la Direction des travaux (Port-Franc 18) : favorise la biodiversité et réduit la consommation d'énergie.</p>	
Logements propriété de la Ville (patrimoine financier)	Logements propriété de la Ville (patrimoine financier)	Patrimoine
<p>Depuis 2006, 800 logements ont été livrés et 1600 sont planifiées d'ici 3 ans (50% Minergie, 30% Minergie-Eco, 20% 2000 Watts). Financement grâce à des capitaux privés.</p>	<p>Bonne-Espérance : logements 2000 Watts (dont 2/3 de logements subventionnés).</p> <p>Praroman Nord : logements communautaires seniors ou pour familles monoparentales en DDP communal.</p>	<p>Difficulté à faire passer le message que le patrimoine bâti est du dd.</p> <p>A chaque fois que c'est possible, la Ville doit réfléchir en amont au maintien des bâtiments patrimoniaux face à l'intérêt économique.</p> <p>Compromis à discuter en raison des contraintes liées aux normes énergétiques et à la protection incendie.</p>
	Ecoles	Ecoles
	<p>Éclairage : passage des lampes à incandescence aux tubes fluo de 2^e génération ou aux diodes électroluminescentes LED (FEE).</p> <p>Béthusy : projet Minergie-Eco et éclairage LED dans la salle de gymnastique (une première en Suisse).</p> <p>Villamont : refait à neuf, Minergie-Eco atteint.</p> <p>Boissonnet : panneaux photovoltaïques sur la toiture (SI-REN SA, 2012).</p> <p>Florimont : respect de la norme 380/1 et Minergie-Eco atteint.</p>	<p>Souhait d'assainir les écoles mais processus stoppé car extension des écoles pour répondre à l'augmentation démographique.</p> <p>Construire une crèche durable.</p>
		Monitoring
		<p>Système de monitoring et de suivi à créer.</p>

5.3

Mobilité

Transfert modal

Objectif: diminuer les déplacements motorisés et favoriser une mobilité durable en utilisant les TP et les modes doux.

Hierarchisation des modes de transport dans le PDCom qui favorise le transfert modal.

Transports publics (TP)

Développement des TP – notamment métro m2 – qui a en partie contribué au fort recul du taux de motorisation, à la baisse du trafic au centre-ville (- 13% entre 2005 et 2011) et au transfert modal (46% des déplacements motorisés en TP au centre-ville).

Fermeture programmée au trafic individuel motorisé de l'axe St-François à Chauderon par le Grand-Pont, et de la route de Genève entre la place de l'Europe et le pont Chauderon, cela favorisera les TP.

Mise en place prévue de lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) circulant sur des voies réservées et bénéficiant de la priorité aux feux de signalisation.

Zones 30 et modérées

En 2011: 44 zones modérées (zones de rencontre et zones 30), représentant 34% de la surface urbaine

Mobilité douce

Création de deux postes de délégués deux roues et piétons.

Vélo: 22km de pistes cyclables aménagées et +90% de déplacements entre 2002 et 2012.

Pedibus: concept né à Lausanne.

Amélioration des aménagements pour personnes à mobilité réduite ou malvoyantes: bornes de guidage,

Grands projets pour Lausanne

Réalisation des grands projets du schéma directeur Centre Lausanne (SDCL), notamment:

- Amélioration des cadences du métro m2;
- Création du métro m3 qui permettrait de soulager en partie la ligne du m2, arrivée à saturation;
- Requalification de la route de Berne pour augmenter la sécurité, améliorer la qualité de vie des riverains et favoriser l'accès aux quartiers à développer à Epalinges.

5.3

Mobilité

Suite de la page précédente

abaissement de trottoirs, bus à planchers bas.

Réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques à 2 roues.

Stationnement

Suppression en zone urbaine dense par la création de zones ou places piétonnes au centre-ville.

Nombre de place stable sur le domaine public (environ 20'000) et mise en place de macarons pour les résidents des quartiers.

Mise en place de P+R en périphérie (Vennes, Ouchy, Vidy, Tuilière, Blécherette).

Augmentation de la capacité des parkings relais et des places pour les deux roues (motorisés et vélos).

Stationnement

Mise en place de la première station de vélo en libre-service vers la gare CFF.

Création du stationnement vélo sur domaine privé obligatoire pour diminuer les effets sur le domaine public.

Plus les logements/bureaux sont bien desservis en TP, moins il y aura de places de stationnement à proximité. Recherche de compromis avec de grandes entreprises.

Imposition de plans de mobilité d'entreprise selon le requérant du PPA.

Stationnement

Recherche du bon équilibre, dialogue à mener avec les personnes intéressées.

Sécurité routière

Sécurisation des passages piétons.

Depuis 1996, division par 2 du nombre d'accidents de la route et baisse des accidents graves.

Majorité des carrefours du centre-ville sous surveillance automatique (vitesse, feux).

Renforcement des contrôles de stationnement et de vitesse dans les zones 30 : au minimum deux par mois dans chaque zone.

Sécurité routière

Augmentation de la visibilité des agents de police pour améliorer la sécurité.

Mesures proactives de contrôles du trafic (bruit, pollution et état général des véhicules).

Monitoring

Système de monitoring et de suivi existant :

- Observatoire de la mobilité 2012 : indicateurs et évolution.

Impact environnemental

Horodateurs fonctionnant grâce à l'énergie solaire.

Impact environnemental (air et bruit)

- Situation actuelle en matière de circulation automobile ne permet pas de satisfaire aux exigences de la législation fédérale sur la qualité

Thèmes identifiés	Principaux programmes réalisés et/ou en cours	Autres mesures réalisées et/ou en cours, non-exhaustif	Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration
-------------------	---	--	---

5.3
Mobilité

Suite de la page précédente

	Eclairage LED pour la signalisation routière. Etudes d'impacts obligatoires lors de déviations pour cause de chantiers.	de l'air et la protection contre le bruit. Assainissement obligatoire jusqu'à 2018.
--	--	--

Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration
---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

<p>Plan de mobilité lausannois (PML) mis en oeuvre en 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: encourager le transfert modal des employés pour une mobilité plus durable ; • 2 axes: déplacements pendulaires et déplacements professionnels avec mesures y relatives ; • Déplacements pendulaires: subvention transports publics et vélo/ actions Bike to work et « ça marche avec mon podomètre » ; • Stationnement des collaborateurs réglementé: disponibilité uniquement pour les personnes ayant un horaire ne permettant pas de prendre les TP (plus de 1000 personnes concernées) ou avec une autorisation municipale d'utilisation du véhicule privé pour les besoins professionnels (450 personnes) ; • Déplacements professionnels: financement par le FEE pour l'achat d'environ 50 vélos électriques/ cartes Galaxy, abonnements TP professionnels/accès à la plateforme CFF/ 15 véhicules Mobility répartis sur cinq sites à disposition des collaborateurs de la Ville (une centaine de cartes Mobility réparties dans les services) ; • Ville de Lausanne récompensée en 2013: entreprise cyclophile. 	<p>PML :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux sur les voitures de service en cours et analyse des besoins ; • Carte recensant les distances et les temps de parcours entre les lieux de travail de l'administration communale. 	<p>PML :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication à optimiser dans les services, les employés ne sont pas tous informés. • Communication via intranet à améliorer ; • Covoiturage à améliorer car ne fonctionne pas bien ; • Peu de ressources pour mettre en oeuvre de nouvelles actions.
--	---	--

Planification territoriale

Métamorphose: démarches participatives intégrées lors du plan directeur localisé des Plaines-du-Loup: 1500 personnes, en majorité intéressées par les logements, et non l'aspect dd – prise en compte des futurs habitants.

Groupe des acteurs économiques (GAE): partenariat en amont des projets pour garantir la mobilité et l'animation sociale des quartiers durant les travaux.

Sociétés de développement créées lors de chantiers/requalifications routières dans les quartiers: démarche consultative sur l'aménagement proposé.

César-Roux: présentations publiques avec différentes variantes considérant la marge de manœuvre des riverains.

Valency: participation pour les plantages.

Plan de quartier Vallon: information aux propriétaires, participation citoyenne, soirées thématiques pour découvrir ce que les habitants souhaitent dans leur quartier.

Rénovation ou création des places de jeux toujours avec démarches participatives.

Plan directeur forestier impose la réalisation de démarches participatives avec les propriétaires.

Bail écologique entre propriétaires et locataires pour une gestion écologique des ressources (énergie, déchets, etc.).

Patrimoine bâti

« Chauffez futé »: brochure destinée aux concierges pour le réglage des chauffages.

Patrimoine bâti

Inciter les propriétaires et constructeurs à utiliser des matériaux adéquats.

Sensibiliser les locataires sur les économies d'énergie (Contact Energie, FEE).

Peu de moyens pour aider financièrement les privés en termes de conseil, soutien et moyens incitatifs pour les rénovations.

Mobilité

RM: nombreuses démarches participatives, groupes de consultation.

Contrats de quartiers: 2 demandes sur 3 concernant la mobilité, l'espace public ou l'aménagement: réel contact des habitants avec l'administration.

Groupe des acteurs piétons, intégrant personnes malvoyantes et PMR.

Sensibilisation ou éducation une fois par année (piétons, vélos et scooter).

Safaris urbains nocturnes dans certains quartiers pour déceler les problèmes et faiblesses (Gare, Boveresses, Montoie et Ouchy notamment).

SLG mandaté par l'EHL pour utiliser SméO.

Mobilité

Efforts à déployer sur le comportement des usagers de la route (nuisances sonores et qualité de l'air).

Développer les retours à la population concernant la problématique de la circulation.

Mobilisation des parties prenantes

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

Formation

Cours WWF dispensés par des collaborateurs d'URBA dans le cadre du projet Métamorphose.

Formation des écoles par la brigade de prévention routière (sensibilisation aux bons comportements et risques, semaine olympique).

Principaux programmes réalisés et/ou en cours

Principaux défis perçus et/ou potentiels d'amélioration

Partages de réseaux institutionnels

Communes, canton, confédération, hautes écoles, etc.

Planification territoriale

Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU).

SIPaL : groupe dd.

OFEN, ARE, Ecobau.

SuisseEnergie pour les communes.

WSL (climat).

Patrimoine bâti

Association de conservation et restauration.

Groupe romand des services de conservation du patrimoine bâti.

Mobilité

RM : partenariat avec l'UNIL et l'Université de Savoie (programme TITUS).

Union des villes suisses (UVS) : Conférence des villes pour la mobilité.

Conférence Vélo Suisse.

ATE, ProVelo, TCS, t-I, riverains, Rue de l'Avenir, VSS.

Nez Rouge, Association cantonale vaudoise des samaritains (ACVS), Communauté policière de travail des chefs de circulation (ACCS).

Association suisse des transports routiers (ASTAG).

Association des commerçants lausannois (ACL).

Réseaux métier

Union des professionnels de la route.

Union suisse des parcs et promenades (USSP).

A lausanne, les déplacements à vélo ont connu une augmentation de 90 % entre 2002 et 2012.



Engagement 6

Production & Consommation



L'essentiel en bref

D'une manière générale, les achats de la Ville intègrent des critères dd pour le choix des entreprises dans le cadre légal des marchés publics. Grâce à la création du Service d'achat et logistique (SALV), les marchés de fournitures bénéficient d'une attention particulière et d'efforts de centralisation, d'optimisation et de prise en compte des critères dd.

Sensible à la question de l'alimentation, l'administration communale entame une démarche pour favoriser la consommation de produits locaux et bio, en particulier dans le domaine de l'enfance. La Ville s'engage pour une gestion des déchets misant à la fois sur la réduction de la production de ces derniers et la valorisation des matériaux. Des infrastructures ont été construites pour assurer une récolte aisée dans tous les quartiers et un traitement efficient. Les mesures de mobilisation, indispensables au dispositif, ont dernièrement été largement renforcées grâce à la taxe au sac répondant au principe du pollueur-payeur.

6.1	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration	Exemplarité de l'administration
Achats responsables	<p>Marchés publics en général</p> <p>Tableau des critères d'adjudication et évaluation : dès 2009, canevas à suivre par tous les services, comprend des critères sociaux et environnementaux.</p> <p>Cellule des marchés publics : offre un conseil spécialisé à tous les services.</p>	<p>Marchés publics en général</p> <p>Pondération des critères sociaux : en moyenne 5%.</p> <p>2009 : révision à la hausse de la pondération pour la formation d'apprentis (max. 7.5%).</p> <p>2010 : modification de la méthode de notation du prix pour attribuer plus d'importance aux critères qualitatifs.</p>	<p>Marchés publics en général</p> <p>Renforcer l'utilisation par les services de la procédure obligatoire qui inclut des critères dd.</p> <p>Renforcer la prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans les critères de sélection des produits.</p>
	<p>Marchés de fournitures</p> <p>Commission d'achats Ville (CAV) et Service achats et logistique (SALV) : dès 2009 assurent l'achat groupé de produits récurrents. Avantages : économies d'échelle, procédure plus efficace, impact sur l'environnement réduit car optimisation des livraisons, plus grande facilité à introduire des critères qualitatifs et dd.</p> <p>Processus et critères d'achats pour les fournitures établis dans des groupes de travail impliquant les collaborateurs des services (véhicules, petite enfance, EPI, etc.) et sensibilisation des services à leurs critères de choix.</p> <p>Pondération des critères sociaux et environnementaux : 8-12%. Possibilité d'ajouter des exigences dd dans la spécification des produits (voiture avec étiquette énergie A). Utilisation des labels lorsqu'ils existent.</p> <p>Plateforme d'achat LausaShop : à disposition des collaborateurs pour commandes en direct, dans un catalogue répondant à des critères dd définis en amont.</p> <p>Informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Achats d'ordinateurs à travers le Partenariat informatique romand (PAIR) : économies d'échelle, intégration poussée des conditions sociales et environnementales ; Critères sociaux et environnementaux intégrés dans les appels d'offres, grâce aux spécifications techniques (exemple, interdiction de certains matériaux) ; 	<p>Marchés de fournitures</p> <p>Efforts dans les services pour des machines et véhicules plus écologiques. Volonté d'une stratégie globale pour tous (financement FEE).</p>	<p>Marchés de fournitures</p> <p>Dépasser les actions ponctuelles pour construire une stratégie transversale d'intégration du dd dans les achats.</p> <p>Améliorer la communication auprès de tous les collaborateurs commandant du matériel sur les possibilités offertes par LausaShop.</p> <p>Renforcer le contrôle des fournisseurs sur le respect des conditions.</p> <p>Poursuivre les efforts pour l'intégration des critères dd dans l'achat et la gestion des véhicules.</p> <p>Se diriger vers une administration communale sans papier, dématérialisation.</p> <p>Poursuivre les réflexions sur une stratégie Opensource porteuse d'importantes économies financières.</p> <p>Poursuivre les réflexions sur le télétravail (possible pour 60% des collaborateurs).</p> <p>Volonté d'améliorer la politique d'achats dans certains services (électricité, eauservice et assainissement).</p>

Suite de la page précédente

6.1

Achats responsables

- Suppression de serveurs par regroupement et serveurs virtuels, achat de serveurs plus performants sur le plan énergétique;
- Projet-pilote en cours pour des PC d'une durée de vie de 10-12 ans;
- Réduction en cours du nombre d'imprimantes: 2'300 à 600-800.

Alimentation et production locale

Préavis en cours pour une alimentation saine et locale dans les cuisines collectives de la Ville.

Plateforme Bio locale: coopérative reliant des agriculteurs locaux bio et des restaurants collectifs, avec livraison des produits à vélo. Lausanne comme partenaire de départ. Démarrage 2012, 9 CVE livrés, 8 de plus prévus.

Plan d'action sur les réceptions municipales: augmentation des produits locaux.

Bois: promotion du bois énergie avec TRIDEL comme filière de valorisation. Constructions de SPADOM en bois local certifié.

Viticulture: culture biodynamique dans certaines zones viticoles propriété de la Ville (ex: Rochefort).

Horticulture: autant que possible, auto-production pour les espaces verts de la Ville.

Ville propriétaire de 40 auberges, gérées par SPADOM, SLG et Sports. Les contrats de locations de la Ville recommandent aux tenanciers de mettre en valeur les vins de la Ville et les produits du terroir.

Alimentation et production locale

Beelong: outil d'évaluation des produits achetés par les cuisiniers (prix, mode de production, empreinte CO2, saison, etc.), en phase pilote auprès de 1 APEMS et 2 CVE, sous la direction de l'EHL. Développement prévu en 2014.

Alimentation et production locale

Optimiser les achats des structures d'accueil des écoles et systématiser la prise en compte des critères dd.

Créer de nouvelles filières pour les produits locaux (cantines scolaires).

Renforcer la mise en valeur des produits des agriculteurs locaux de la Ville.

6.2

Déchets

Déchets

Niveau stratégique: plan directeur de gestion des déchets (2012).

- Lignes directrices: préservation des ressources naturelles en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie

Déchets

Elargissement progressif des déchets collectés dans les éco-points (alu et fer blanc).

Réflexion en cours sur la valorisation locale des matériaux (écologie industrielle).

Déchets

Poursuivre la mise en oeuvre du plan directeur de gestion des déchets (préavis 2012/24).

Relancer des projets d'envergure de valorisation des matériaux.

6.2

Déchets

Suite de la page précédente

des matières, équité sociale et efficacité économique, sensibilisation des producteurs de déchets;

- Objectifs opérationnels : optimisation de la collecte et des coûts, sensibilisation et responsabilisation des usagers, développement des compétences, partenariats avec d'autres communes et entreprises.

Autres mesures :

- Construction du centre de gestion des déchets à Malley et de l'usine d'incinération TRIDEL;
- Introduction de la taxe au sac avec mesures sociales d'accompagnement: 1^{er} trimestre 2013,-39% d'ordures ménagères, + 28% de papier recyclé, +65% de compost;
- Déchèteries mobiles pour compléter les éco-points et les déchèteries de quartier (Q21, FDD);
- Optimisation des tournées de collecte;
- Traçage de toutes les filières de valorisation et valorisation locale (ex. les végétaux vont à la compostière communale).

Propreté du domaine public

Création d'un poste de délégué à la propreté qui pilote trois axes d'action :

- Action de lutte contre le littering sur le terrain avec 4 agents;
- Elaboration d'actions de sensibilisation des habitants;
- Elaboration d'un concept transversal Lausanne ville propre pour mettre en cohérence les actions des différents services.

Monitoring

Système de monitoring et de suivi existant :

- Observatoire de la propreté depuis l'automne 2013;
- Rapport annuel.

Réflexion en cours pour l'optimisation de la collecte et la valorisation du plastique.

Projet de création d'un vide-grenier public.

Création de deux postes d'apprentis recycleurs.

Charte en cours de développement pour la sensibilisation des transporteurs privés de déchets.

Mesure des résultats grâce à un système d'indicateurs.

Exemplarité de l'administration

Respect des normes très strictes pour l'évacuation des déchets durant

Exemplarité de l'administration

Gestion des déchets laissée à l'initiative des services jusqu'en 2013.

Exemplarité de l'administration

Renforcer les mesures visant à limiter la consommation de matériaux/produits,

6.2

Déchets

les chantiers. Réflexion sur la réutilisation des matériaux d'excavation et des filières de recyclage. Choix de matériaux recyclés et de longue durée de vie.

Diminution de 3-4 fois les quantités de sels utilisées sur les routes en hiver (modernisation des véhicules).

Suite à l'introduction de la taxe au sac, volonté d'améliorer la gestion des déchets dans tous les bâtiments du patrimoine administratif gérés par le SLG. Premier test positif réalisé au sein du service (renforcement des possibilités de tri, suppression des poubelles individuelles, communication et consultation des collaborateurs) (FDD).

TRlcréa : récupération de déchets dans les entreprises, valorisation en matériel de bricolage et vente dans un magasin destiné aux structures d'accueil des enfants, en collaboration avec Mobiclet', programme d'insertion des jeunes (FDD).

Tri sélectif des gobelets grâce à une consigne en place sur 90% des manifestations organisées par la Ville (FDD).

Filière de réutilisation du matériel en 2 temps: 1. Mise à disposition gratuite des autres services (Disposervice) 2. Vente sur ricardo.ch.

Attention portée aux déchets lors de la déconstruction de bâtiments communaux.

Récupération des places de jeux remplacées et envoi au Liban.

Suite de la page précédente

et à optimiser les choix dans toutes les activités de l'administration.

Etendre le tri des déchets à tous les bâtiments communaux en misant sur des infrastructures performantes et la sensibilisation.

Optimiser la récolte des déchets de l'administration.

Valoriser les boues résiduelles de la STEP et les cendres de ces boues.

Faire de l'administration un fournisseur de déchets pour TRlcréa.

Mobilisation des parties prenantes

Déchets

Introduction de la taxe au sac: mesure d'incitation forte pour les habitants et entreprises.

Large information publique lors de l'introduction de la taxe au sac (dépliants, Internet, rencontres) en prenant en compte les besoins des étrangers (Q21).

Conseil gratuit aux propriétaires et gérances pour la création des zones de collectes privées.

Infrastructures et animations pédagogiques dans les écoles (FDD).

Exposition sur le recyclage avec création d'emplois temporaires.

Charte avec les commerçants pour les sensibiliser au tri des déchets.

Sensibiliser les habitants et entreprises à la consommation responsable, y. c. par la valorisation de bonnes pratiques.

Inclure le dd dans les programmes éducatifs pour la petite enfance.

Poste de répondant déchets créé en 2013 au Service des sports pour soutenir les organisateurs de manifestations.

Solidarité Jouets: programme d'insertion, récupération, réparation et redistribution gratuite de jouets.

.....
Suite de la page précédente

Propreté du domaine public

Mise à disposition de poubelles de tri sur l'espace public avec un totem signalant leur présence, les déchets-tri (Q21).

Partenariat avec Philip Morris pour l'achat et la mise en place de cendriers.

Nettoyage des fonds des ports avec les clubs de plongée.

Partenariat avec des acteurs externes pour le Clean-up day, chaque année.

Expositions sur le littering au Forum de l'Hôtel de Ville.

Élaboration d'un plan de communication sur la propreté du domaine public.

Exemplarité de l'administration

Formation continue des collaborateurs du SALV aux achats durables.

Formation des responsables des services sur les motorisations alternatives (FEE).

Cours de conduite économique et responsable organisés par le CEP pour les chauffeurs de la Ville (FEE).

Le projet TRlcréa permet de sensibiliser les jeunes qui participent à la préparation du matériel de bricolage et les entreprises à la valorisation possible de leurs déchets.

Sensibilisation des enfants dans les centres d'accueil de jour grâce à une mallette et à des jeux pédagogiques autour de l'alimentation (en cours).

Création de plantages dans les quartiers avec les habitants pour favoriser à la fois la production agricole de proximité, la biodiversité et les liens sociaux.

Brochure de sensibilisation à la culture éco-responsable pour les agriculteurs (produits phytosanitaires, engrais, etc.).

Projet en cours d'élaboration impliquant des acteurs de la société civile pour la reprise du domaine de Rovéréaz.

Déchets et propreté du domaine public

Gestion intercommunale des déchets dans le cadre du périmètre de la région lausannoise.

Synergies avec le Service social qui récupère du mobilier pour les logements d'urgence.

Recherche menée avec l'UNIL sur la sensibilisation du grand public à la limitation et au tri des déchets.

Echanges avec d'autres collectivités dans le cadre du symposium annuel SESEC, du réseau ACR+, du réseau Infrastructures communales.

Réception de délégations étrangères (essentiellement chinoises) pour la transmission d'expériences en matière de gestion des déchets.

Achats et alimentation

Réseaux d'échanges dans le domaine des achats de fournitures: Coord21 (point fort de l'action 2012-2013), CIEM, E-mobil.

Section III. Conclusion



9. Conclusion

Actions & Stratégie

Grâce à des entretiens avec plus de 70 collaborateurs et une importante recherche documentaire, le présent bilan de la démarche Développement durable atteste de la richesse et de la diversité des actions entreprises par la Ville. Son objectif est d'assurer une évolution de la cité qui tienne compte des impératifs économiques, sociaux et environnementaux.

Des efforts ont été entrepris dans tous les domaines de l'action communale, certains sont plus formalisés que d'autres, mais la conscience de considérer la complexité des problématiques, leurs interconnexions et d'adopter une vision à long terme, est aujourd'hui présente.

Concernant le pilotage de la démarche dd, les entretiens rejoignent les conclusions de la Municipalité, en 2012: cette démarche doit désormais s'inscrire dans une gouvernance et une stratégie priorisant des objectifs et des mesures, faire l'objet d'un suivi grâce à un système d'indicateurs adéquat et être communiquée plus largement, tant à l'interne qu'à l'externe. Ces éléments sont au cœur des missions de l'UDD.

Le présent document est le point de départ pour la suite de l'établissement de la stratégie dd et l'élaboration d'un rapport public, comprenant la synthèse des éléments du bilan, ainsi que des objectifs et mesures à déployer pour le futur.

Ressources & Financement

La mise à disposition de moyens financiers, grâce à la création du FDD et du FEE, ont facilité le lancement d'un certain nombre d'initiatives novatrices. L'enjeu aujourd'hui est de dépasser la focalisation sur la dimension environnementale afin d'équilibrer l'allocation de ressources aux piliers économique et sociétal. Ce constat traduit une réalité générale valable chez les principaux acteurs du dd (entreprises, organisations internationales, etc.). Dans cette perspective, il conviendra également de maîtriser le risque de dispersion parfois inhérent à ce type de développement (actions sans lien soutenu avec des critères dd).

Dans tous les cas, cette recherche d'équilibre devrait trouver sens dans la disponibilité de ressources financières pour les mesures qui seront inscrites comme prioritaires dans la finalisation de la stratégie dd de la Ville.

Défis & Développement futur

Cette synthèse fait également ressortir des potentiels d'amélioration. Les étapes de travail suivantes consisteront à affiner les défis, définir les objectifs, les mesures et les indicateurs de suivis. Mais de manière générale, nous constatons que la concrétisation des futurs projets implique un décloisonnement des processus de

travail dans les services. Ce point, qui fut systématiquement relevé lors des entretiens, répond à une attente des collaborateurs, et implique une mise à jour des processus organisationnels internes (gouvernance).

L'un des objectifs de la réalisation participative de ce Bilan et des étapes à venir, est aussi de développer des modes de travail transversaux et coopératifs qui gagnent en efficacité et en motivation du personnel. Ce travail collaboratif permet par la même occasion de construire une définition clarifiée et commune de la notion de développement durable.

La participation des collaborateurs de la Ville sera à nouveau sollicitée en 2014. Comme pour le Bilan, leur contribution sera indispensable pour assurer la pertinence des objectifs et mesures à retenir pour continuer l'engagement de Lausanne dans le développement durable.

10. Prochaines étapes & échéancier

Le Bilan est le support à partir duquel les deux prochaines étapes seront élaborées :

Enjeux et Objectifs dd

- Identification des principaux enjeux dd par thématique ;
- Définition des objectifs dd associés aux thématiques ;
- Sélection et priorisation des objectifs.

Mesures dd

- Définition des mesures dd associées aux thématiques ;
- Sélection et priorisation des mesures.

La projection budgétaire devra être intégrée dès les étapes de sélections des enjeux & objectifs dd, ainsi que dans la détermination des mesures à adopter. Cela permettra, dans une étape ultérieure, de réaliser une projection financière plus fine des mesures adoptées.

Calendrier indicatif 2014

Activité	Calendrier
Retours des services sur le Bilan	Jan.
Validation du Bilan, Copil dd	Fév.
Ateliers UDD & Services : Enjeux & Objectifs (E&O)	Mars
	Avril
Validation Services + Copil dd (E&O)	Mai
	Juin
Préparation interne aux services : travail de réflexion + propositions de mesures pour atteindre les objectifs dd fixés. Réflexion budgétaire à mener en parallèle	Juillet
	Août
Ateliers UDD & Services : Mesures dd	Septembre
Validation Services + Copil dd Mesures	Octobre
	Novembre
Rédaction : • Préavis Conseil communal • Rapport dd complet pour le Grand public (Bilan, E&O, Mesures)	Novembre
	Décembre

Les étapes de validation à la Municipalité et au Conseil communal suivront, début 2015, dès la finalisation du préavis et du rapport dd complet pour le public.

Graphisme: Notter+Vigne
Imprimé sur papier certifié FSC
(intérieur imprimé sur papier 100% papier recyclé)